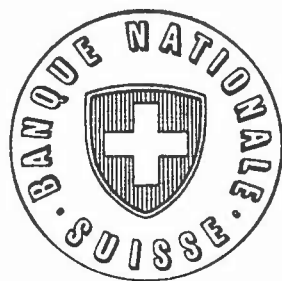


Banque Nationale Suisse

1947



40^{me} rapport

de la

Banque Nationale Suisse

1947

Berne, le 11 février 1948.

**A l'Assemblée générale
des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse**

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse a approuvé dans sa séance du 6 février 1948, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1947, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'art. 53, 2^e alinéa, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 6 février 1948. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'art. 26, 1^{er} alinéa de ladite loi, a eu lieu le 11 février 1948.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 42.

Avec considération distinguée.

Au nom du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse:

Le président du Conseil de banque,
Dr A. Müller

Un membre de la Direction générale,
Hirs

Rapport de la Direction générale

sur l'activité de la

Banque Nationale Suisse

en 1947

Au cours de l'exercice, les traités de paix ont été signés avec la Bulgarie, la Finlande, l'Italie, la Roumanie et la Hongrie, mais ils n'ont pas ramené la paix véritable. Il est vrai que des efforts n'ont pas laissé d'être entrepris pour rétablir l'ordre dans la politique et dans l'économie. Les conférences internationales ont été plus nombreuses que jamais. Pourtant l'aggravation des antagonismes politiques n'en était pas moins manifeste à la fin de l'année. Comme la politique et l'économie s'entrepénètrent, les tensions persistantes retardent aussi la reconstruction de la vie économique mondiale. Aux influences politiques sont venues se joindre des conditions météorologiques défavorables, puisqu'un été sec a succédé à un hiver rigoureux. On s'était attendu à une amélioration de l'état des approvisionnements; cet espoir fut anéanti en maintes régions par de mauvaises récoltes dont l'insuffisance a fait monter les prix de produits agricoles essentiels. C'est pourquoi la lutte contre les tendances inflationnistes était devenue un problème d'autant plus urgent à résoudre que les déficits des finances publiques s'accroissaient dans la plupart des pays. Des mesures ont été prises non seulement pour empêcher les prix de hausser, mais aussi pour les abaisser; le plus souvent elles n'ont pu en arrêter que momentanément l'ascension.

La production industrielle a été entravée par le manque de charbon. Le produit des exportations ne suffisait pas à financer les importations indispensables; aussi la plupart des pays européens, lorsqu'ils ne disposaient pas de crédits, se sont-ils vus obligés d'entamer leurs réserves monétaires, malgré les restrictions imposées à la consommation. La pénurie d'or et de dollars a derechef provoqué un renforcement des exportations vers des pays à monnaie saine; il en est résulté de nouvelles perturbations dans le commerce mondial.

L'«European Recovery Program», élaboré par les Etats-Unis d'Amérique, doit remédier aux difficultés croissantes que rencontre la reconstruction de notre continent; il prévoit la mise en œuvre de puissants moyens financiers et repose sur le plan Marshall ainsi que sur le rapport établi à Paris par le Comité pour la collaboration économique européenne. D'autre part, la Charte du commerce mondial, préalablement discutée à Londres et à Genève, peut constituer une condition importante pour assurer un développement prospère aux relations économiques européennes, si la conférence de La Havane parvient à en adapter encore mieux les dispositions aux circonstances propres à différents pays, entre autres la Suisse. Notre pays étant lié avec l'économie mondiale, les buts poursuivis par cette charte — développement des échanges commerciaux sous un régime de liberté plus grande, niveau de vie élevé, stabilité de l'emploi — sont aussi de nature à l'intéresser. L'assainissement de l'économie mondiale dépend surtout de la stabilisation des économies nationales en Europe. C'est pourquoi il s'agira en premier lieu de restaurer l'ordre dans la situation monétaire et financière des différents Etats.

Dans le domaine monétaire, il importe de signaler tout d'abord la tentative d'instituer l'emploi multilatéral de la livre anglaise. Dans le contrat d'emprunt conclu avec les Etats-Unis, l'Angleterre s'était engagée à assurer, à partir de mi-juillet 1947, la convertibilité, en n'importe quelle monnaie, des livres provenant des affaires courantes. Bien que la Grande-Bretagne n'accordât ce privilège qu'aux pays avec lesquels elle avait signé des accords spéciaux, il apparut bientôt que les conditions économiques requises pour permettre l'emploi multilatéral de la livre n'existaient pas encore. Le 20 août 1947, l'Angleterre se vit obligée de revenir sur sa décision. Pour des motifs d'ordre monétaire et commercial, la Suisse n'avait pu s'engager contractuellement à coopérer dans ce domaine.

Sur la recommandation du Comité pour la collaboration européenne dans les questions économiques, le Comité des accords de paiements avait établi un projet de compensation monétaire multilatérale que les Gouvernements de Belgique (agissant également pour le Luxembourg), de France, d'Italie et des Pays-Bas ont conclu à Paris le 18 novembre 1947. Aux termes de cet accord, mis en vigueur le jour de sa signature, les Gouvernements intéressés se sont engagés à procéder à la compensation multilatérale des paiements. Plus tard, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Norvège et la Suède ont donné leur adhésion de principe à cette convention en qualité de membres occasionnels, tandis que la Suisse a manifesté sa volonté de collaboration internationale en s'inscrivant dans la troisième catégorie, celle des «membres intéressés».

A la suite de requêtes présentées par les producteurs d'or, le prix de ce métal a été discuté à plusieurs reprises en 1947. Toutefois les Etats-Unis l'ont maintenu au taux de 35 dollars l'once de fin et l'Angleterre ne l'a pas non plus modifié. Parmi les mesures monétaires prises à l'étranger, il importe de signaler avant tout celles de la Roumanie, de l'Italie, de l'Autriche, de la Pologne et de la Russie. Plusieurs pays, par exemple la Grande-Bretagne et la Suède, ont été obligés d'aggraver la réglementation du commerce des devises, tandis que la Belgique a pu en atténuer la rigueur.

En 1947, la Banque internationale de reconstruction et le Fonds monétaire international ont commencé leur activité.

Par suite de sa position politique et de la structure de son économie, la Suisse s'est vue amenée plus d'une fois à se tenir sur la réserve et dans l'expectative en présence de négociations et de conventions internationales. Toutefois elle a accompli, déjà pendant la guerre et les années d'après-guerre, une œuvre importante dans le domaine humanitaire et pour rétablir des relations économiques avec l'étranger; elle continuera de coopérer sur le plan international partout où elle pourra le faire sans compromettre ses propres intérêts.

Dans l'économie suisse, la main-d'œuvre a été entièrement occupée pendant toute l'année. Le marché du travail était caractérisé, d'une part, par le nombre restreint des offres de services et, d'autre part, par une demande de main-d'œuvre constamment forte, bien qu'un peu plus faible que l'année précédente par suite de l'engagement accru d'ouvriers étrangers. Le degré d'occupation de l'industrie suisse est demeuré favorable et même un peu plus élevé qu'en 1946. Toutefois si le coefficient d'activité accuse des augmentations plus ou moins prononcées dans la plupart des secteurs économiques, il a subi un recul notable dans quelques branches de l'industrie textile. La production de diverses industries a été paralysée non seulement par le manque d'ouvriers, mais aussi par les difficultés d'obtenir des matériaux et temporairement par la pénurie d'énergie électrique.

Les données relatives au marché du travail et à l'emploi de la main-d'œuvre ne doivent pourtant pas nous faire oublier que les symptômes d'un renversement de la conjoncture se multiplient dans notre pays. La pénurie de pouvoir d'achat et de devises dont souffrent beaucoup de pays projette déjà son ombre sur notre industrie d'exportation. En outre, on voit de nouveaux concurrents paraître en nombre toujours plus grand sur les marchés mondiaux. Le déséquilibre de la balance des paiements force les Etats étrangers à intensifier leurs exportations également vers la Suisse et cette politique pourrait finir par affecter les industries qui alimentent notre marché intérieur.

L'activité de l'industrie du bâtiment exerce une influence considérable sur le développement des conjonctures économiques dans notre pays. Malgré la forte augmentation des permis de bâtir, la courbe des nouveaux logements ne s'est plus essentiellement relevée depuis le printemps 1947. D'une part, la construction d'immeubles destinés à l'industrie et à l'artisanat a accaparé toujours plus la capacité de production de l'industrie du bâtiment et des industries fabriquant des matériaux de construction, d'autre part, le manque de briques, de tuiles et de ciment s'est fait vivement sentir à certaines époques. L'écart entre le nombre des permis de bâtir et celui des constructions achevées n'a jamais été si large que cette année. On peut pourtant admettre que l'industrie du bâtiment est parvenue à terminer les 13000 logements dont la Société suisse des entrepreneurs avait prévu la construction. Afin de maintenir les loyers à un niveau abordable, les corporations de droit public continuent de financer la construction des deux tiers des maisons d'habitation.

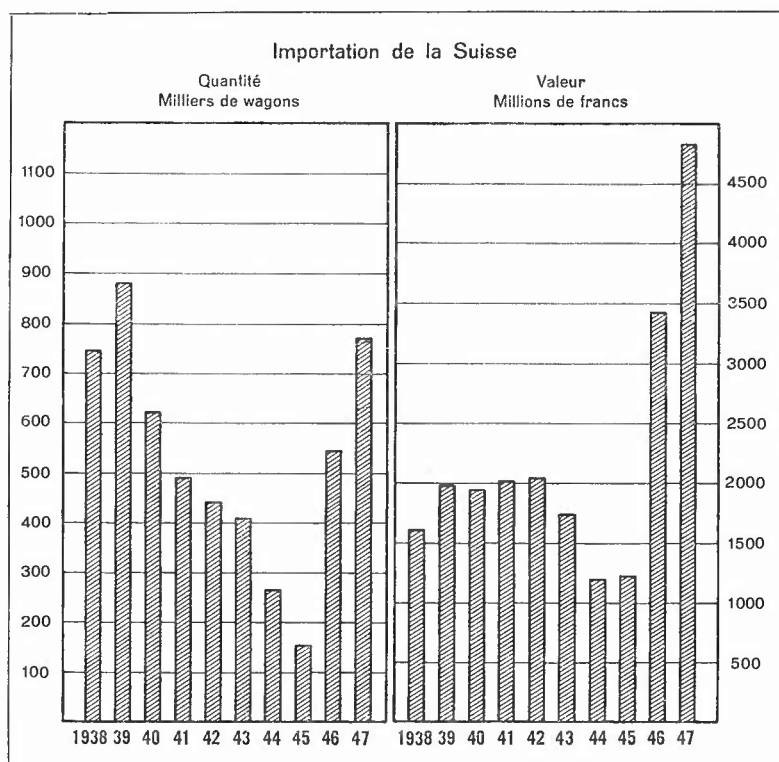
L'animation qui régnait dans le tourisme a persisté jusqu'à l'arrière-automne. Le nombre des hôtes et celui des nuitées n'ont jamais été si élevés depuis 1935. Il faut en voir la cause en premier lieu dans l'affluence accrue de touristes étrangers dans notre pays. Le fait que les Suisses reprennent les voyages à l'extérieur commence à apparaître dans la statistique du tourisme; déjà pendant l'exercice, le nombre des nuitées d'hôtes suisses a légèrement baissé. Ce sont les Anglais qui viennent en tête des visiteurs étrangers; ils sont suivis par les Belges, les Français et les ressortissants civils des Etats-Unis. En revanche, les séjours des permissionnaires américains ont perdu de leur importance. Grâce aux différents accords de paiements et aux concessions accordées aux voyageurs — suppression du visa obligatoire, facilités concernant le transfert des dollars — le tourisme international a pris un essor encourageant depuis la fin de la guerre. La pénurie de devises a malheureusement forcé le Gouvernement anglais à suspendre, dans le second semestre de 1947, l'attribution de devises servant à payer les frais de voyages privés à l'étranger; cette mesure peut avoir, dans le proche avenir, de graves conséquences, en particulier pour notre hôtellerie.

La sécheresse exceptionnelle a causé de graves dommages à notre agriculture; c'est la Suisse septentrionale qui en a le plus durement souffert. Les cultures ont été d'autant moins atteintes qu'elles étaient plus précoces. Tandis que la récolte du foin a été quantitativement suffisante et d'une qualité excellente, certaines contrées n'ont pas engrangé de regains. Le déficit des cultures des champs (céréales, pommes de terre, betteraves à sucre) a été inférieur à celui des cultures fourragères. La pénurie sensible de fourrage a forcé les agriculteurs à réduire leur cheptel et cette réduction a entraîné un nouveau recul des livraisons de lait aux centres de coulage. Pour le consommateur, les conséquences de cet état de choses se sont traduites par une diminution des rations de lait, de beurre et de fromage et, plus tard, par une hausse des prix. D'une manière générale, les cultures fruitières ont moins souffert et la vendange a été abondante et d'excellente qualité; mais la vente des vins s'avère difficile. Pour adoucir le sort des paysans partiellement tombés dans la détresse en raison de la sécheresse persistante, les Chambres fédérales ont voté l'arrêté du 8 octobre 1947 instituant des mesures extraordinaires pour venir en aide aux régions atteintes par la sécheresse et ouvert à cet effet un crédit de 40 millions de francs au Conseil fédéral; mais l'aide fédérale n'est accordée que si les cantons allouent un subside équivalant au moins à la moitié de celui de la Confédération.

Malgré l'engagement d'ouvriers étrangers, l'agriculture a constamment souffert du manque de bras. En raison du passage continu d'ouvriers agricoles dans d'autres professions, les paysans se sont vus obligés de relever les salaires en espèces. Ils se sont en outre ressentis du renchérissement des semences et des plants, des outils et des machines aratoires et de la construction. L'indice des prix des moyens de production agricole, qui se situait à 170 à la fin de 1946, est monté à 179 à la fin de 1947, accusant une hausse de 5,7 %. Les pouvoirs publics se sont montrés prêts à tenir compte de l'augmentation des frais de production et à relever

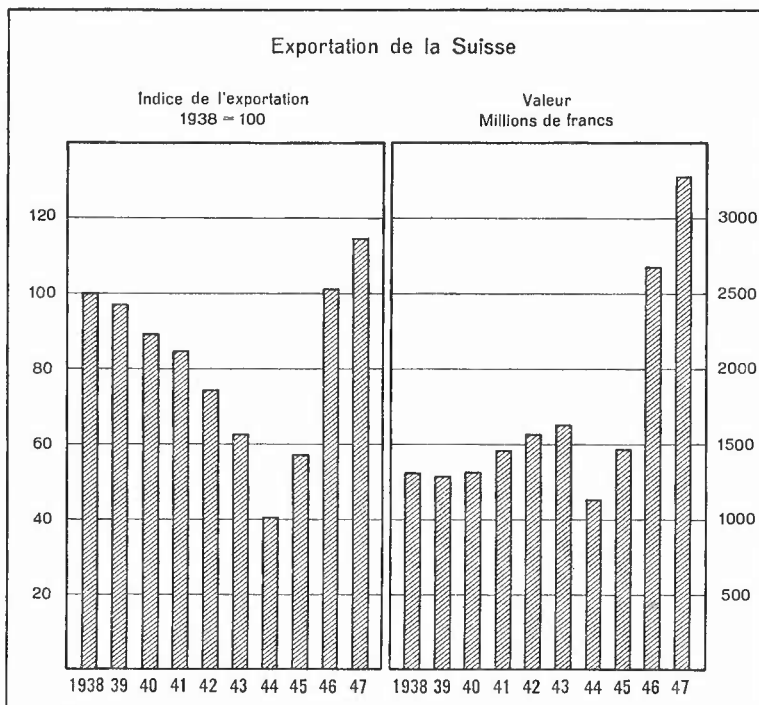
les prix de divers produits; c'est ainsi que le prix du lait payé aux producteurs a été majoré de 4 centimes et porté à 38 centimes à partir du 1^{er} octobre 1947. A la fin de 1947, l'indice des prix des produits agricoles payés aux agriculteurs était de 109 % supérieur à son niveau d'août 1939. Il a progressé de 6,2 % pendant l'exercice. Selon les calculs provisoires effectués par le Secrétariat de l'Union suisse des paysans, le revenu brut de la production agricole qui avait atteint 2121 millions de francs en 1946 a reculé à 2034 millions de francs en 1947.

L'approvisionnement de la Suisse en denrées alimentaires et en matières premières a continué de s'améliorer pendant l'exercice. Toutefois le volume des importations de vivres n'a pas encore rejoint son niveau d'avant-guerre pour tous les produits. Les livraisons de céréales panifiables ont été tout à fait insuffisantes. En revanche, les importations de matières premières ont généralement augmenté de façon sensible. Les entrées de produits finis frappent par leur montant con-



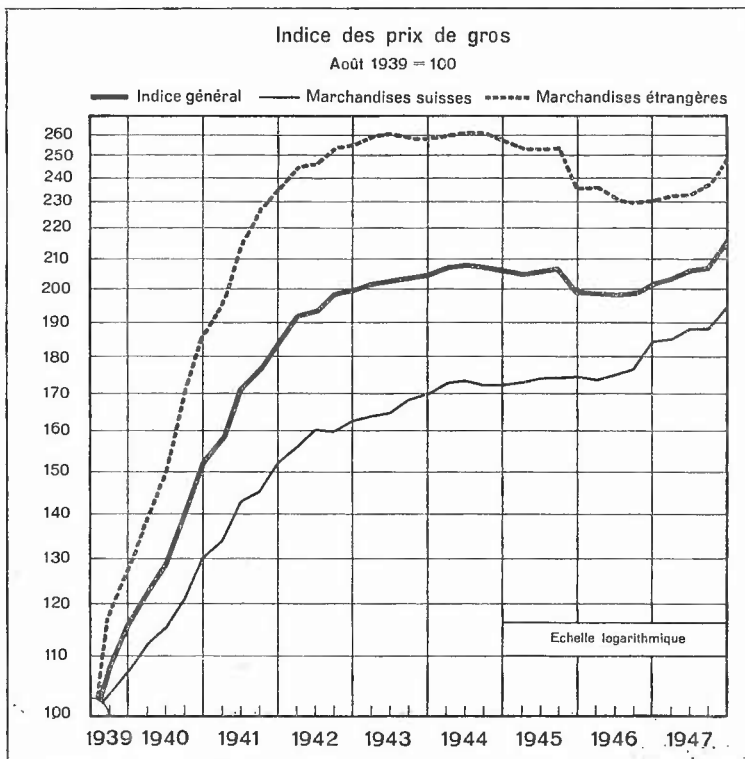
sidérable; en quantité, elles ont atteint le double et en valeur le triple des chiffres enregistrés en 1938. Les importations se sont élevées en poids à 7,76 millions de tonnes et à 4,8 milliards de francs en valeur. Alors que leur volume ne dépasse que peu celui qu'elles accusaient en 1938, leur valeur a triplé.

L'indice des exportations pondéré avec les valeurs, qui représente les quantités exportées sur la base des prix moyens en vigueur en 1938, nous montre que le tonnage des exportations s'est encore accru en 1947. Mesurée en valeur, l'augmentation est un peu plus forte. Avec 3,3 milliards de francs, les exportations sont parvenues à un niveau qu'elles n'ont atteint qu'en 1919 et en 1920. Si l'on veut comparer les chiffres exprimant les valeurs pour en tirer des conclusions relatives à l'activité des industries exportatrices, il importe de tenir constamment compte des variations des prix. Selon l'indice des prix du commerce extérieur calculé par la statistique suisse du commerce, les prix moyens des exportations en 1947 étaient de 160 % plus élevés qu'en 1938. Les exportations de denrées alimentaires et de matières premières constituent un peu plus de la moitié du poids des exportations; en revanche, elles ne représentent que 6 % à peu près de leur valeur.



blé est monté de près de 46 % et celui du maïs de 95 % au cours de l'exercice. De la fin de 1946 à la fin de novembre 1947, l'indice des prix du commerce de gros s'est relevé de 13,6 % aux Etats-Unis et de 12,4 % en Angleterre.

Si l'on considère l'évolution des prix sur les marchés mondiaux et la dépendance de notre pays à l'égard de l'étranger, on ne s'étonnera pas qu'en Suisse l'indice des prix de gros ait



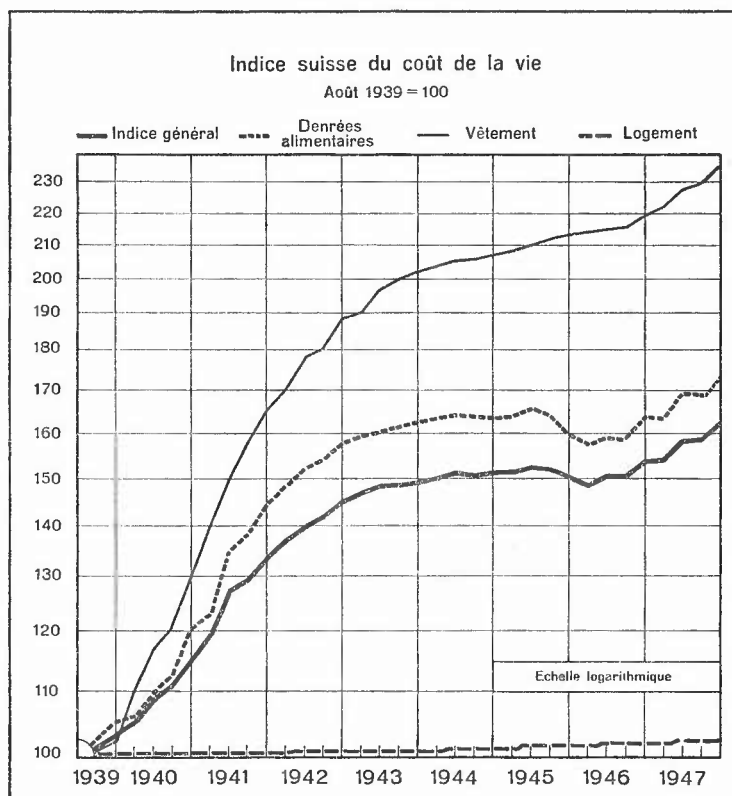
Comme la valeur des importations est de beaucoup supérieure à celle des exportations, le déficit de la balance commerciale est passé de 747 millions de francs en 1946 à 1,55 milliard en 1947.

Contrairement à l'attente générale, les prix mondiaux des marchandises, au lieu de baisser, ont subi des hausses vraiment considérables après la guerre, notamment ceux de denrées alimentaires et de matières premières importantes. C'est ainsi que le prix du

aussi progressé en 1947. Mais la hausse de 6,3 % n'atteint guère que la moitié de celle qu'il a enregistré aux Etats-Unis et en Angleterre. L'indice des marchandises importées s'est accru de 7,7 % et celui des marchandises indigènes de 5,2 %. Dans le commerce de gros, ce sont aussi bien les prix des denrées alimentaires (céréales panifiables, lait et produits laitiers, etc.) que ceux des métaux, des combustibles, des matières fourragères, des engrais et des textiles qui ont augmenté; on ne note une baisse des prix que

des carburants et des produits chimiques. A la fin de 1947, l'indice général des prix de gros était supérieur de 116% à son niveau d'avant-guerre.

Le mouvement des prix du commerce de gros s'est répercuté sur l'indice du coût de la vie qui est monté de 5,4% pendant l'exercice. Ce sont les denrées alimentaires (pain et autres produits de céréales, pommes de terre, lait et produits laitiers) et les vêtements qui ont le plus renchéri. Mais les indices des combustibles, des matières d'éclairage et des loyers ont aussi haussé. A la fin de 1947, l'indice du coût de la vie dépassait de 62,8% son niveau de 1939.



La demande incessante de main-d'œuvre et la cherté croissante de la vie ont provoqué une nouvelle majoration des salaires. Calculé sur la base du gain horaire nominal, le taux des salaires à la fin du troisième trimestre était de 75% supérieur à son niveau de 1939 contre 66% à la fin de 1946. Rapportés à l'indice du coût de la vie, les gains horaires réels ont été, en automne, de quelque 10% en moyenne plus élevés qu'avant le début des hostilités; dans les derniers mois de l'année, cette différence doit s'être quelque peu réduite par suite du renchérissement de diverses denrées alimentaires. Les calculs précités reposent sur des données relatives aux salaires payés par les industries, y compris celle du bâtiment. Ils ne tiennent pas compte des salaires servis dans les autres branches économiques ni des traitements des employés.

La hausse des prix, du coût de la vie et des salaires a suscité dans le public une inquiétude croissante. De nombreuses conférences que les autorités ont tenues avec des associations de l'économie et des employeurs ont cherché les moyens de freiner ce mouvement. Le 26 avril 1947, le Conseil fédéral a adressé un appel à tous les milieux de l'économie, pour les exhorter instamment à maintenir le pouvoir d'achat du franc en renonçant à tout relèvement des prix et des salaires qui ne serait pas absolument indispensable. Une nouvelle augmentation des prix et des salaires ne compromettrait pas seulement la capacité de concurrence de notre économie sur les marchés internationaux et par là la possibilité d'occuper la main-d'œuvre, mais elle entraînerait une dépréciation des prestations nominales de

nos institutions sociales et des économies faites en prévision d'incapacités de travail et pour les vieux jours. Malheureusement cet appel n'a pas remporté un succès visible. Une conférence des associations centrales de l'économie, convoquée en novembre par le Département fédéral de l'économie publique, a abouti à la création d'une commission chargée de préparer une déclaration commune des organisations intéressées concernant la stabilisation des prix et des salaires. Des déclarations faites publiquement depuis lors nous ont appris que les employeurs et les employés reconnaissent les dangers d'une reprise de la course des prix et des salaires et qu'ils sont en général disposés à accepter le blocage, mais sous certaines conditions. A vrai dire, leurs réserves à ce sujet présentent des divergences essentielles. Il n'en reste pas moins que la garantie d'un pouvoir d'achat stable est aujourd'hui au premier rang des problèmes qui se posent à l'économie suisse.

Pour la première fois depuis 1935, les finances fédérales ont été équilibrées en 1946. Il est probable que les comptes de l'exercice 1947 se solderont par un excédent, bien qu'un découvert de 92 millions de francs ait été prévu; en effet les sources financières dont le débit dépend directement de la conjoncture — impôt sur le chiffre d'affaires, droits de douane — ont donné plus abondamment que l'année précédente. Mais le rendement des impôts de sacrifice et de défense nationale a été plus faible en raison des dates d'échéance. La grande prospérité a sans doute accru les recettes; mais les dépenses de l'Etat n'ont pu être réduites dans la mesure souhaitée.

Concernant la politique monétaire suisse, il convient de rappeler tout d'abord que la valeur-or du franc continue d'être déterminée par l'arrêté du Conseil fédéral du 27 septembre 1936 et les instructions qui l'accompagnaient. Le prix auquel la banque d'émission achète de l'or est resté fixé pendant toute l'année à 4869.80 francs le kilogramme de fin. Comme la teneur en or du dollar est aussi demeurée la même, la parité officielle de cette devise n'a subi aucune modification.

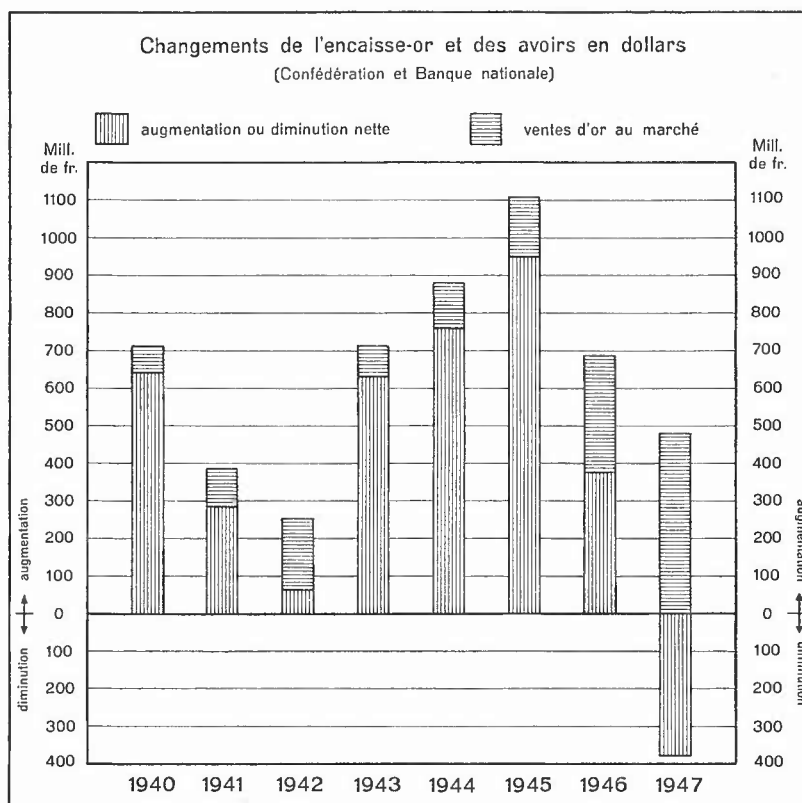
A la différence d'autres pays qui ont édicté des mesures monétaires et économiques pour empêcher une nouvelle diminution de leurs réserves monétaires, l'or et les devises n'ont cessé d'affluer en Suisse jusque dans les dernières semaines de l'année. Ce phénomène est d'autant plus remarquable que, selon les indications de la statistique suisse du commerce, la valeur des importations suisses en 1947 dépasse de 1,55 milliard de francs celle des exportations. Les recettes du tourisme, la reprise du produit de capitaux et les autres postes actifs de la balance des paiements ont plus que compensé le solde passif de la balance commerciale. Il est vrai que, si les réserves monétaires de la banque d'émission ont augmenté de 251 millions de francs et passé ainsi à 5359 millions de francs, l'avoir-or de la Confédération a fléchi de 1239 à 610 millions de francs, dont 357 millions représentent la contre-valeur de produits d'exportations encore bloqués; ainsi donc les réserves monétaires ont fléchi de 378 millions de francs. Toutefois il faut tenir compte du fait que cette régression comprend les 250 millions de francs que la Suisse a dû verser aux puissances alliées en vertu de l'accord de Washington.

Il sied en outre de signaler les ventes de monnaies et de barres d'or au marché qui ont atteint, y compris l'or cédé à l'industrie, 480 millions de francs en tout au cours de l'exercice. A la fin de 1947, l'encaisse-or de la banque d'émission et de la Confédération s'élevait à 5866 millions de francs, somme à laquelle sont venus s'ajouter 102 millions de francs d'avoirs en dollars.

Comme les entrées d'or étaient plus faibles que celles des années précédentes, la Banque nationale a cru pouvoir assumer la responsabilité de seconder la Confédération en lui reprenant une fraction de sa réserve de métal précieux. L'Etat a été ainsi libéré d'une partie du service des intérêts dont il s'était chargé auparavant pour des raisons d'ordre monétaire et en vue de parer au danger d'inflation. La Banque nationale a vendu des pièces d'or au marché pour le compte de la Confédération.

La politique de stérilisation de l'or s'est poursuivie en 1947; le moyen employé à cet effet consistait à mettre une partie des frais incombant à la Banque nationale à la charge des exportateurs qui voulaient user de la possibilité d'exporter des contingents supplémentaires de marchandises vers des pays déterminés. Mais le ralentissement des entrées d'or a permis de supprimer cette contribution en automne déjà. En été, la Banque nationale a placé sur le marché pour 100 millions de francs de rescriptions afférentes à la stérilisation. C'est le fonds de 4,1 millions de francs, créé à cet effet par un prélèvement sur les bénéfices réalisés par la Banque l'année passée, qui a été débité du coût de cette opération; il disposait encore à la fin de 1947 d'un avoir de 896 559 francs.

En raison des dangers d'ordre monétaire qui peuvent menacer le niveau des prix, la Banque nationale a d'abord continué à céder de l'or au marché pendant l'exercice. Cette politique tendait à absorber du pouvoir d'achat; elle assurait en même temps à la banque d'émission une plus grande liberté d'action dans l'acceptation d'or et de devises. Le graphique ci-contre montre que, sans ces ventes d'or, les réserves monétaires eussent accusé parfois un accroissement beaucoup plus



considérable. En effet, au lieu de diminuer de 378 millions de francs en 1947, elles auraient augmenté de 102 millions.

Le commerce de l'or a malheureusement donné lieu à des abus croissants, au cours de l'exercice. Les cessions d'or ont abouti, par l'intermédiaire des opérations d'arbitrage, à une offre extraordinaire de dollars financiers; mais les vendeurs ont plus que compensé leurs pertes grâce aux bénéfices considérables réalisés sur l'or. Les ventes importantes de dollars ont exercé une pression sur le cours du dollar traité sur le marché libre et contrecarré ainsi les efforts entrepris par la banque d'émission pour rapprocher le cours du dollar financier de la parité officielle. C'est pour la même raison que la Banque nationale avait suspendu, déjà à la fin de février 1947, la vente de barres d'or destinées à des affaires d'arbitrage.

Dans le courant de l'été, la Suisse est devenue le point de concentration des demandes d'or internationales. Plus la situation monétaire empirait dans certains pays, plus s'avivait, en particulier à l'étranger, la recherche de placements sûrs. En dépit de l'interdiction d'exportation, les pièces d'or émigrèrent en quantités croissantes. L'or devint toujours davantage l'instrument de la spéculation internationale et de la contrebande. Comme en fin de compte il ne saurait être dans l'intérêt d'une banque d'émission de livrer aux spéculateurs du métal monétaire provenant en partie de banques d'émission étrangères dont les réserves s'appauvrissent, la Banque nationale s'est vue amenée à restreindre, à la fin d'août, la vente de monnaies d'or et à la suspendre complètement le 9 septembre. En prenant cette mesure de son propre chef, dans l'intérêt exclusif de la monnaie du pays et sans céder à aucune intervention d'origine étrangère, la Banque nationale a pratiqué une politique de l'or en harmonie avec les recommandations que le Fonds monétaire international a adressées à ses membres à la fin de juin 1947. Les autorités préposées à ce Fonds estimaient en effet que les achats et les ventes d'or effectués à des prix bien au-dessus de la parité menacent la stabilité des cours des changes. Elles désapprouvaient les opérations sur l'or exécutées à des prix excessifs et invitaient les membres du Fonds à prendre des mesures efficaces pour les réprimer. Au milieu de juillet 1947, le Secrétaire du Trésor des Etats-Unis et le Board of Governors of the Federal Reserve System ont adressé une recommandation semblable aux banques américaines. Ensuite, pour contrôler de plus près les transactions sur l'or, le Trésor américain a aggravé, en novembre, la rigueur des prescriptions qui les régissent. En principe, l'or ne saurait remplir son rôle primordial, à savoir régler les soldes de la balance des paiements, que si la banque d'émission ou l'Etat peuvent en disposer librement en tout temps. La Banque nationale a considéré la vente de monnaies et de barres d'or au marché comme une mesure monétaire temporaire. Par ses répercussions sur la balance des devises, l'excédent croissant de la balance commerciale créa une situation nouvelle qui ne permettait plus de justifier la continuation des cessions d'or.

En abolissant les pleins pouvoirs extraordinaires du Conseil fédéral, on s'est demandé s'il ne faudrait pas aussi abroger les prescriptions concernant le commerce de l'or édictées

le 7 décembre 1942. La Banque nationale estime que le moment n'est pas encore venu de prendre cette décision.

Au fur et à mesure que la tension de la balance des dollars se relâchait, la Banque nationale a atténué la rigueur de sa politique à l'égard de cette devise. Un arrêté du Conseil fédéral a levé, le 1^{er} juillet 1947, le contingentement des exportations de montres qui avait été introduit en 1943 pour des raisons d'ordre monétaire. En automne 1945 déjà, la Banque nationale avait cessé d'inscrire au crédit de comptes bloqués le produit des exportations destinées à des pays n'appartenant pas à la zone dollar. Peu avant la fin de l'année, tous les avoirs inscrits au compte bloqué II, en d'autres termes les avoirs retenus aux exportateurs à titre de garantie personnelle, ont pu être entièrement libérés. Les avoirs bloqués échus et remboursés en 1947 représentant une somme de 101 millions de francs, leur montant total s'est donc réduit à 419,4 millions de francs à la fin de l'année.

La Banque nationale a octroyé de nouvelles facilités au tourisme. Au milieu de mai 1947, l'allocation hebdomadaire de 125 dollars accordée jusqu'ici aux voyageurs venant de la zone du dollar a été portée à 200 dollars. En outre un arrangement, entré en vigueur le 1^{er} décembre 1947, a été conclu avec les associations suisses intéressées au tourisme étranger; il prévoit que la réglementation appliquée au dollar est également valable pour les voyages individuels ou collectifs en Suisse lorsqu'ils sont organisés, contre paiement anticipé, par des agences de voyage de l'étranger.

En mai 1947 également, la Banque nationale a déclaré qu'elle acceptait dorénavant les dollars représentant les revenus pour 1946 d'avoirs financiers certifiés propriété suisse placés aux Etats-Unis, et qu'elle en versait la contre-valeur en francs suisses. Les revenus de ce genre, échus dans l'année en cours, bénéficiaient aussi de cette mesure jusqu'à nouvel ordre. Le transfert du produit des capitaux a été complété du fait que les intérêts arriérés appartenant à des étrangers établis à demeure en Suisse ont été repris au cours officiel. Enfin la Banque nationale s'est déclarée prête à transférer, dans une mesure restreinte, dès le début de 1948, des dollars provenant de placements de capitaux.

Le fait que la situation monétaire empêchait la Banque nationale d'accepter tous les dollars quelle qu'en fût la provenance a donné naissance à un marché libre du dollar, au commencement de 1947, lors de l'abrogation du Gentlemen's Agreement conclu avec les banques en 1941. Comme le cours des dollars refusés par la Banque nationale résultait uniquement du jeu de la loi de l'offre et de la demande, il a été sujet à des fluctuations considérables. En 1947 également, la Banque nationale s'est efforcée de normaliser graduellement le marché du dollar. La pression que les ventes d'or au marché exerçaient sur le cours du dollar fut une des raisons et non la moindre de leur suspension. Des voix se sont élevées pour inviter la Banque nationale à accepter le plus tôt possible tous les dollars au cours officiel et à faire disparaître ainsi le cours bas de cette devise sur le marché libre. En revanche, certains milieux demandent que la Banque nationale procède à de nouvelles cessions d'or, afin d'élargir

l'écart entre le cours officiel et le cours du dollar financier; les importateurs pourraient ainsi se procurer des dollars meilleur marché pour réduire le coût de leurs achats extérieurs et, par conséquent, abaisser la cherté de la vie. En face de ce problème, qui intéresse le pays tout entier, la Banque nationale suivra la voie que lui trace la législation; elle s'opposera à ce que la politique monétaire devienne l'instrument d'une politique des prix à courte vue. Si l'on songe à l'avenir, le maintien de la stabilité de la monnaie est beaucoup plus important pour l'économie suisse que des avantages passagers en matière de prix.

Au cours de cet exercice également, la Suisse a conclu des accords économiques et des accords de paiements avec de nombreux pays; elle en a renouvelé ou adapté d'autres aux circonstances modifiées. Les récents accords ont permis non seulement d'accroître les échanges réciproques de marchandises, mais aussi de régler les paiements non commerciaux. Parmi ces accords, bornons-nous à citer ceux qui ont été signés avec l'Argentine et l'Italie. Après de longues négociations entre la Banque centrale de la République argentine et la Banque nationale suisse, de nouvelles dispositions d'exécution, basées sur l'accord commercial conclu le 20 janvier 1947, ont été adoptées à la fin d'août 1947 pour le trafic des paiements. A partir du 5 septembre, le règlement des paiements entre les deux partenaires est de nouveau commis aux soins de banques privées expressément agréées. Le 15 octobre 1947, la Suisse et l'Italie ont signé plusieurs arrangements relatifs aux échanges commerciaux et au service des paiements; entrés en vigueur le 1^{er} novembre 1947 pour la durée d'une année, ils sont aussi applicables à la Principauté de Liechtenstein. Le nouvel accord sanctionne l'essentiel du régime jusqu'ici en vigueur pour la conclusion de compensations et le règlement en devises de certaines importations italiennes. En ce qui concerne la Suisse, le procédé suivi jusqu'ici pour les compensations ne subit pas de modifications notables. En revanche, du côté italien, les affaires de compensation ne sont plus autorisées à partir du 1^{er} novembre 1947 sous la forme de compensations privées, mais seulement sous la forme d'opérations réciproques et les paiements se font par l'intermédiaire de l'Ufficio italiano dei Cambi.

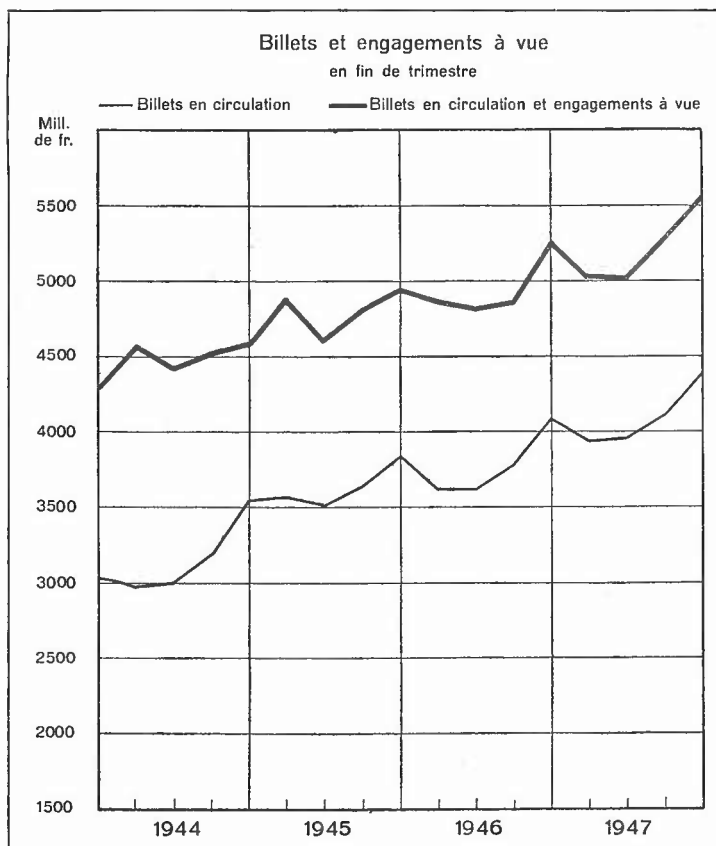
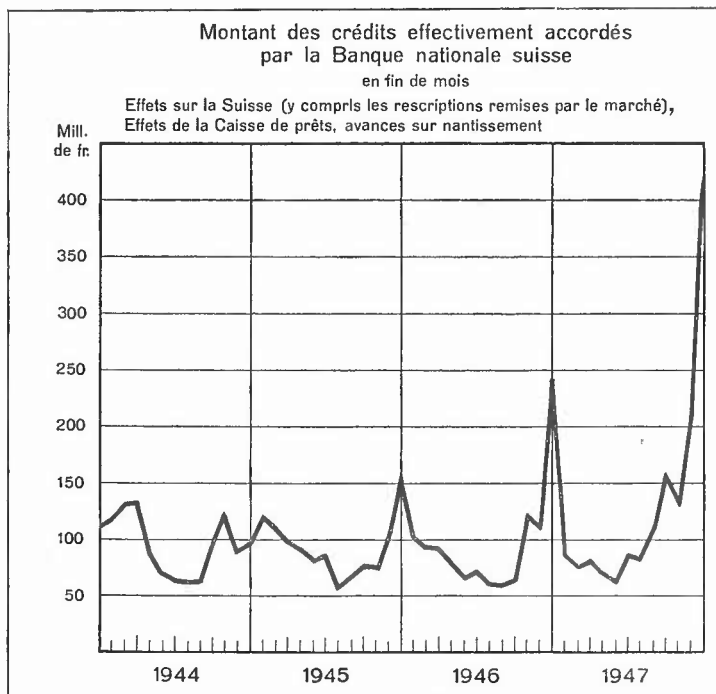
L'arrêté du Conseil fédéral du 2 mars 1945 interdisant l'importation, l'exportation et le commerce de billets de banque étrangers, et dont les prescriptions avaient déjà été adoucies en 1946 pour répondre aux besoins du tourisme, a été abrogé avec effet au 1^{er} novembre 1947. Ainsi la liberté d'importer et d'exporter, de vendre et d'acheter des billets de banque étrangers est entièrement rétablie.

Au cours de l'exercice, la situation du marché suisse de l'argent s'est visiblement modifiée. Déjà en été, on relevait les symptômes d'une certaine diminution des disponibilités qui s'est accentuée à partir de l'automne. Il est vrai que le montant total des avoirs du marché déposés à la banque d'émission est presque toujours demeuré à peu près au même niveau que l'année précédente. A la fin de 1947, les engagements à vue de la Banque nationale s'élevaient à 1172 millions de francs contre 1164 millions à la fin de 1946. Pourtant l'état de liquidité du marché accusait des différences considérables tant du point de vue régional que de celui

de la sphère d'activité des établissements. Les disponibilités se concentraient toujours plus sur les principales places financières. Des fonds ont afflué sur le marché à la suite de la reprise d'or et de dollars par la Banque nationale, de la libération de produits d'exportations bloqués, ainsi que du remboursement de 646 millions de francs au titre d'emprunts fédéraux (y compris les amortissements) et de 319 millions de francs représentant des bons du Trésor. Il est vrai qu'une partie de ces opérations ne faisait que modifier la répartition de capitaux que la Confédération avait enlevés auparavant au marché, soit par la perception d'impôts, soit par des ventes d'or. D'autre part, les banques se procurèrent des moyens financiers en liquidant des titres. Le montant des placements en titres appartenant aux 43 banques les plus grandes (banques cantonales, grandes banques, banques locales d'une certaine importance) a diminué de 318 millions de francs pendant les onze premiers mois de l'exercice. L'afflux des fonds fournis par la clientèle s'est ralenti; il ne s'est élevé qu'à 603 millions de francs pour les 43 banques précitées, alors qu'il avait atteint près d'un milliard dans la période correspondante de l'année précédente. Si une tension s'est fait sentir sur le marché malgré l'augmentation des disponibilités, elle résulte de la vive activité que les banques ont déployée dans le domaine du crédit et qui apparaît dans le fort accroissement des comptes débiteurs et des placements hypothécaires. La persistance d'une conjoncture favorable, l'ampleur des investissements et le volume considérable des importations ont provoqué une demande constante de crédits. Pour empêcher que les opérations de crédit n'entraînent une hausse des prix, le Chef du Département fédéral de l'économie publique a recommandé à plusieurs reprises aux banques de faire preuve de jugement et de mesure dans ce domaine.

Le changement intervenu dans la situation du marché de l'argent se manifeste aussi dans le mouvement des taux d'intérêt. Le taux privé appliqué aux acceptations de banque et aux effets commerciaux de premier ordre, qui avait été maintenu à $1\frac{1}{4}\%$ depuis la fin de 1940, conformément à une entente intervenue entre les banques, est monté à $1\frac{3}{8}\%$ et même à $1\frac{1}{2}\%$ dans la première quinzaine d'octobre. Le taux pratiqué pour l'argent au jour le jour s'est relevé de 1% à $1\frac{1}{2}\%$, et parfois au-dessus de 2% . En revanche, les taux officiels de la banque d'émission, soit $1\frac{1}{2}\%$ pour l'escompte des effets et $2\frac{1}{2}\%$ pour les avances sur nantissement, sont restés inchangés. Le relèvement des taux n'est pas un phénomène particulier à la Suisse. Il s'est produit dans d'autres pays au cours de l'année, par exemple aux États-Unis d'Amérique.

Les conditions modifiées du marché de l'argent se sont également traduites par le recours de l'économie privée au crédit de la banque d'émission, il est vrai pour des montants en général peu élevés; le portefeuille commercial de la Banque, y compris les effets de la Caisse de prêts et les avances sur nantissement, était de 115 millions de francs en moyenne annuelle contre 95 millions l'année précédente. Mais le crédit de la banque d'émission a été mis à contribution plus régulièrement et pour des sommes plus considérables lors des échéances de fin de mois. Toutefois la Confédération a constamment disposé d'une encaisse suffisante, grâce aux droits de douane, aux rentrées d'impôts et aux ventes d'or; ainsi



elle a pu renoncer pendant toute l'année à s'adresser à la banque d'émission. Son avoir moyen à la Banque nationale s'est élevé à 147 millions de francs. Les bons du Trésor contenus dans le portefeuille de la Banque nationale représentent des réescomptes au marché.

Le degré favorable d'occupation de la main-d'œuvre dans l'économie, le relèvement des prix, des salaires et des revenus, la vive activité du tourisme ont provoqué un nouvel accroissement de la circulation fiduciaire. C'est surtout dans le second semestre que les demandes de billets se sont renforcées. Le financement des transactions d'automne et notamment les grands achats de bétail de boucherie ont accru les besoins de moyens de paiement. Mais il est aussi probable que des tensions politiques ont encouragé la thésaurisation. A la fin de 1947, la circulation des billets atteignait 4383 millions de francs contre 4091 millions à la fin de 1946. Y compris les engagements à vue, la masse monétaire créée par la banque d'émission s'élevait à 5,56 milliards de francs en tout.

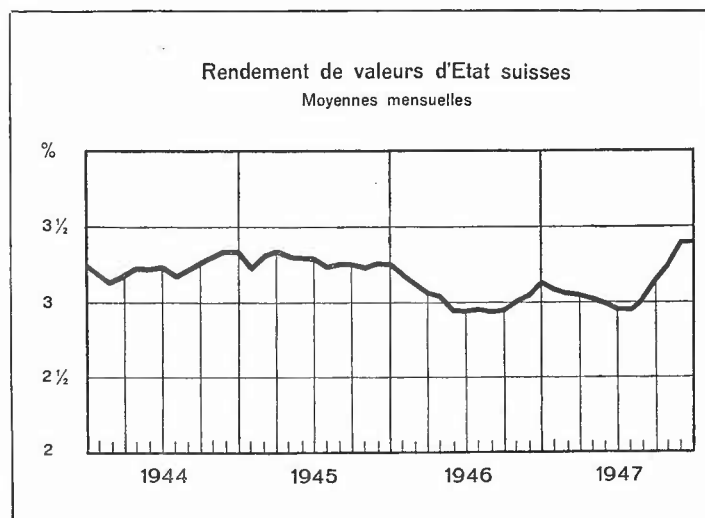
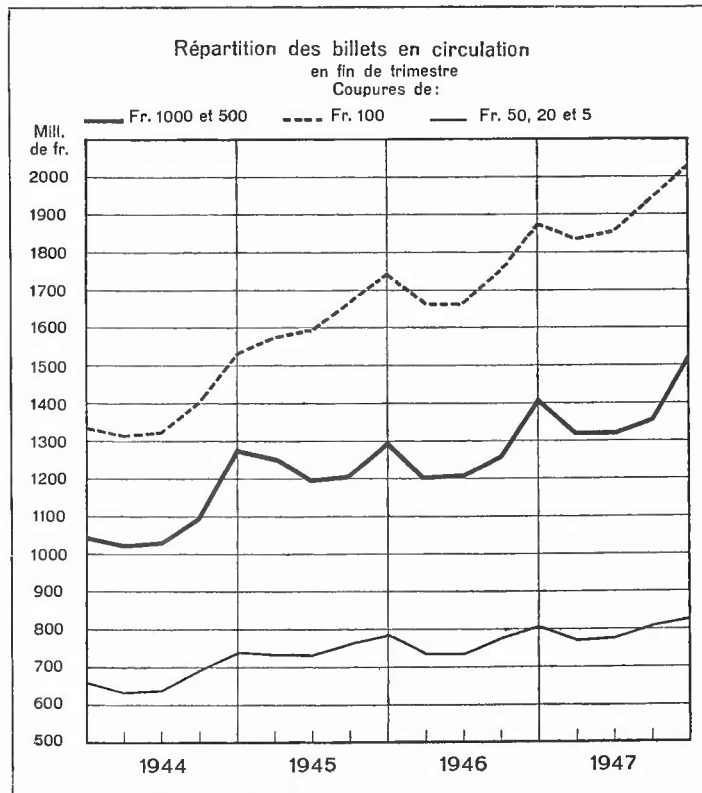
Si l'on examine la répartition des coupures dans la circu-

1000 francs 25%, les billets de 500 francs 10% et les coupures d'un montant nominal inférieur à 100 francs 19% de la circulation fiduciaire. Dans le groupe des grosses coupures, le pourcentage des billets de 500 francs a progressé aux dépens de celui des billets de 1000 francs.

Sur le marché suisse des capitaux, les émissions se sont succédé pendant tout l'exercice. Des corporations de droit public, des établissements de crédit hypothécaire et des entreprises privées ont recouru plus largement au marché des emprunts, soit pour consolider leurs dettes flottantes, soit pour se pro-

curer de l'argent frais. La Confédération n'a fait appel qu'une seule fois au marché des capitaux. Le 15 mars 1947, elle a dénoncé l'emprunt de défense nationale 3½—4% de 225 millions de francs émis en 1940. Un tiers de cet emprunt a été remboursé et les deux autres convertis; à cet effet un emprunt a été placé au commencement de mars; il comportait deux tranches de types différents: l'une de 75 millions de francs au taux de 3% et remboursable au bout de 10 ans et l'autre de 75 millions de francs également, mais au taux de 3¼% et à l'échéance de 25 ans. La Confédération a pu renoncer à accepter des souscriptions au comptant. Bien que les souscriptions aux deux emprunts aient

dépassé les sommes demandées, le montant à convertir n'a pas été relevé après coup, mais les attributions ont subi une réduction correspondante. En septembre, la Confédération a annoncé l'émission d'un nouvel emprunt de conversion; plus tard, elle a renoncé à son dessein. Pour la première fois depuis des années, deux emprunts étrangers ont été offerts sur le marché suisse, à savoir l'emprunt 4% de 50 mil-



lions de francs de la Régie belge des Télégraphes et des Téléphones et l'emprunt $3\frac{1}{2}\%$ des Forces motrices de la Principauté de Liechtenstein, d'un montant de 5 millions de francs. Les émissions d'actions, notamment celles d'entreprises industrielles, ont été, elles aussi, plus nombreuses que les années précédentes.

L'évolution du marché de l'argent n'a pas laissé d'influencer le marché des capitaux. Tandis que les emprunts remboursés par la Confédération avaient suscité une forte demande de valeurs de placement pendant le premier semestre et affermi par là les cours des obligations, cette tendance s'est modifiée dans le second semestre. Les ventes de titres, effectuées principalement par les banques, ont provoqué une baisse des cours des obligations. Calculé en prenant pour base le délai de dénonciation, le rendement des fonds publics fédéraux qui s'élevait à la fin de juin à $2,95\%$ est monté à $3\frac{1}{3}\%$ environ à la fin de l'année. Les taux d'intérêt pratiqués par les banques n'ont en général pas subi de modifications essentielles. Cependant les établissements qui voulaient affecter dans une plus large mesure à leurs opérations de crédit les dépôts de la clientèle ont amélioré, en faveur des créanciers, les conditions d'émission de leurs bons de caisse; les avantages offerts comportaient tout d'abord une réduction du délai d'échéance et plus tard un relèvement du taux d'intérêt. Conformément au premier alinéa de l'art. 10 de la loi sur les banques, la Banque nationale a été appelée à donner son avis sur 28 demandes d'élévation du taux des bons de caisse. Le taux servi aux fonds placés sur livrets d'épargne est resté le même. En revanche, on a vu apparaître les indices d'un affermissement du taux hypothécaire. Les grandes banques hypothécaires, notamment les banques cantonales, ont continué d'appliquer le taux de $3\frac{1}{2}\%$. On ne saurait toutefois méconnaître que, vers la fin de l'année, les banques ont observé une certaine retenue dans l'ouverture des crédits hypothécaires.

Le 6 juillet 1947, la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants a été acceptée à une majorité imposante en votation populaire. Dès la mise en vigueur de cette loi, le fonds à créer verra affluer peu à peu des sommes considérables représentant les cotisations payées par les employés, les entreprises et les corporations de droit public. On peut admettre qu'une bonne partie de ces versements constitue une épargne supplémentaire. Son influence sur le marché à long terme dépendra de la manière dont on remettra à la disposition de l'économie les capitaux qu'on lui a enlevés.

Depuis la fin des hostilités, les valeurs cotées aux bourses suisses d'actions avaient accusé une reprise qui s'est poursuivie en 1947. Tout en subissant les variations usuelles, l'indice des actions a continué de monter jusqu'au début du troisième trimestre. Il a passé de 235 à 265 points de la fin de 1946 à la fin de 1947. Pendant les trois derniers mois, les cours ont fléchi sous l'influence de la bourse de New-York. A la fin de l'année, l'indice général des actions s'inscrivait à 250 points. Il se peut que la baisse des cours des actions résulte d'un jugement moins optimiste sur l'avenir de l'économie.

L'entrée en vigueur, le 21 juin 1947, de la loi fédérale du 5 octobre 1945 a renouvelé pour une nouvelle période de 10 ans, soit jusqu'au 20 juin 1957, le droit exclusif d'émettre des billets de banque conféré à la Banque nationale suisse.

C'est à la fin de 1949 que viendra à échéance le droit d'exception en matière financière, introduit à titre temporaire par les programmes financiers de la Confédération et sur lequel repose l'arrêté du Conseil fédéral du 27 septembre 1936 instituant des mesures monétaires. Le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale ont manifesté la ferme volonté de renoncer autant que possible à prolonger derechef ce régime. Il faudra donc réorganiser, avant la fin de 1949, par la voie de la législation ordinaire, les bases légales de la monnaie.

Lors du renouvellement du privilège d'émission, l'idée de procéder à une révision de la loi sur la Banque nationale a été soutenue de divers côtés. Mais le Conseil fédéral, partageant l'avis des autorités de la Banque, jugea bon de ne pas faire dépendre le renouvellement du privilège d'une modification de la loi. En revanche, le Département fédéral des finances et des douanes et la Banque nationale se déclarèrent prêts à étudier immédiatement le problème pour être en mesure de remettre en temps utile au Conseil fédéral, à l'intention des Chambres fédérales, un rapport et des propositions à ce sujet. De leur côté les Chambres fédérales ont approuvé la manière de voir du Conseil fédéral et elles se sont bornées à renouveler le droit exclusif d'émettre des billets de banque conféré à la Banque nationale.

Depuis lors la Banque nationale a examiné d'une manière approfondie tout le problème de la révision; elle n'a pas encore trouvé la solution définitive, mais elle a déjà soumis au Département fédéral des finances et des douanes, à l'intention du Conseil fédéral, un premier rapport et des propositions concernant la modification de l'art. 39 de la Constitution fédérale (émission des billets de banque).

Les changements suivants se sont produits dans la composition des **autorités de la Banque** au cours de l'exercice.

Les autorités de la Banque déplorent le décès de deux membres de Comités locaux: Monsieur Wilhelm Rüfenacht, délégué du Conseil d'administration de la maison Rüfenacht & Heuberger S.A., à Berne, est mort le 19 février 1947. Il faisait partie du Comité local de Berne depuis 1945. Monsieur Max Scherrer, délégué du Conseil d'administration de la maison Debrunner & Cie S.A., à St-Gall, est décédé le 8 septembre 1947; il était entré au Comité local de St-Gall en 1943. Grâce à leur connaissance des hommes et à leur expérience des affaires, les défunts ont rendu à la Banque de précieux services dont nous leur resterons reconnaissants.

La dixième période administrative des membres des autorités de la Banque a pris fin à l'issue de la dernière assemblée générale ordinaire des actionnaires. Ont résigné, à partir de cette date, en raison de leur âge, leur mandat de

membres du Conseil de banque:

Monsieur le président Gottlieb Bachmann, professeur, à Winterthour,
 membre de la Direction générale de 1918 – 1925
 président de la Direction générale de 1925 – 1939
 président du Conseil de banque de 1939 – 1947

- le vice-président Léon Daguét, à Fribourg,
 membre du Conseil de banque de 1920 – 1937
 suppléant du Comité de banque de 1935 – 1937
 vice-président du Conseil de banque de 1937 – 1947
- Edouard Bordier, à Genève,
 suppléant de la Commission de contrôle de 1910 – 1913
 membre de cette Commission de 1913 – 1923
 membre du Conseil de banque de 1926 – 1947
 membre du Comité de banque de 1926 – 1947
- Rodolphe de Haller, à Mies (Vaud),
 vice-président de la Direction générale de 1907 – 1920
 membre du Conseil de banque de 1920 – 1947
- Ernst Homberger, à Schaffhouse,
 membre du Conseil de banque de 1932 – 1947
- Ernst Laur, professeur, à Brougg,
 membre du Conseil de banque de 1906 – 1947
 suppléant du Comité de banque de 1934 – 1936
 membre de ce Comité de 1936 – 1947
- Hans Pfyffer, colonel divisionnaire, à Lucerne,
 membre du Conseil de banque de $\left\{ \begin{array}{l} 1927 - 1939 \\ 1943 - 1947 \end{array} \right.$
- Adolf Seiler, Dr en droit, ancien conseiller national, à Liestal,
 membre du Conseil de banque de 1935 – 1947
 suppléant du Comité de banque de 1935 – 1947
- Alfred Stauffer, ancien conseiller d'Etat, à Corgémont,
 membre du Conseil de banque de 1928 – 1947
- Charles Tzaut, à Genève,
 membre du Conseil de banque de 1932 – 1947
- Attilio Zanolini, Dr en droit, à Locarno,
 membre du Conseil de banque de 1943 – 1947

membres de Comités locaux:

- Monsieur Gustave Bovon, à La Tour-de-Peilz,
 membre et vice-président du Comité local de Lausanne de 1918 – 1924
 président de ce Comité de 1924 – 1947
- » Ernest Borel, à Neuchâtel,
 membre du Comité local de Neuchâtel de 1923 – 1929
 vice-président du Comité local de Neuchâtel de 1929 – 1939
 président de ce Comité de 1939 – 1947
 - » Gustav A. Bürke, à Zurich,
 membre du Comité local de Zurich de 1941 – 1947

président et membre de la Commission de contrôle:

- Monsieur Jacques Glarner-Egger, à Glaris,
 suppléant de la Commission de contrôle de 1923 – 1931
 membre de cette Commission de 1931 – 1934
 président de cette Commission de 1934 – 1947.

Nous tenons à remercier vivement Messieurs les démissionnaires des précieux services qu'ils ont rendus à notre Banque pendant de longues années.

En exerçant pendant près de 30 années des fonctions lourdes de responsabilité, Monsieur le professeur Gottlieb Bachmann, décédé le 11 décembre 1947, a rendu à la Banque et au pays tout entier des services qui demeureront inoubliables. La Banque tient à rendre hommage au défunt, dont elle gardera fidèlement la mémoire.

Les autorités de la Banque ont été réélues conformément aux prescriptions de la loi sur la Banque nationale. Le Conseil fédéral a d'abord constitué la présidence du Conseil de banque. Il a désigné comme président Monsieur Alfred Müller, Dr en droit, conseiller national, à Amriswil, et comme vice-président Monsieur Edgar Renaud, conseiller d'Etat, à Neuchâtel. Ensuite l'assemblée générale a nommé les 15 membres dont l'élection lui appartient; elle a confirmé dans leurs fonctions 11 des membres sortant de charge et choisi comme nouveaux membres Monsieur Joseph Ackermann, conseiller d'Etat, directeur des Finances du Canton de Fribourg, à Fribourg, Monsieur Walter Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, à Hérisau, Monsieur Emil Emmenegger, conseiller d'Etat, chef du Département des Finances du Canton de Lucerne, à Schüpfheim, et Monsieur Brenno Galli, Dr en droit, conseiller d'Etat, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du Canton du Tessin, à Lugano. Le Conseil fédéral a procédé ensuite à l'élection des 23 autres membres, en renouvelant le mandat des 16 anciens membres qui acceptaient une réélection pour une nouvelle période administrative et en désignant comme nouveaux membres Messieurs Edmond Barbey, de la

maison Lombard, Odier & Cie, à Genève, Robert Bratschi, conseiller national, président de la Fédération suisse des cheminots, à Berne, Paul Carry, professeur, avocat, à Genève, Victor Gautier, directeur de la Chambre de commerce de Genève, à Genève, Oskar Howald, professeur, directeur de l'Union suisse des paysans, à Brougg, Arthur Schmid, conseiller national, membre du conseil de banque de la Banque cantonale d'Argovie, à Oberentfelden, et Ernst Weber, ancien président de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse, à Erlenbach (Zurich).

Le Conseil de banque a nommé nouveaux membres du Comité de banque Messieurs Paul Carry, professeur, à Genève, Erwin Hürlimann, président du conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances, à Risch, et, en qualité de nouveau suppléant, Monsieur Oskar Howald, professeur, à Brougg.

Les élections complémentaires aux Comités locaux, auxquelles le Conseil de banque a procédé, ont donné les résultats suivants: Monsieur Walter Weyermann, Dr en droit, secrétaire de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, à Berne, a été choisi comme membre du Comité local de Berne; Monsieur Henri Mayr-Zwahlen, ingénieur, de la maison Zwahlen et Mayr, constructions métalliques, président de la Chambre du commerce vaudoise, à Prilly-Lausanne, a été appelé à remplacer au Comité de Lausanne Monsieur Bovon, démissionnaire. Le Comité de banque a confié la présidence de ce Comité au vice-président actuel Monsieur Louis Mercanton, directeur de la Société romande d'électricité, à Clarens-Montreux et la vice-présidence à Monsieur Gustave Curchod, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne. Monsieur Jean-Louis Borel, de la maison Ernest Borel & Cie S. A., à Neuchâtel, est entré au Comité local de Neuchâtel en qualité de nouveau membre. Monsieur Hermann Haefliger, à Neuchâtel, est devenu président de ce Comité, dont Monsieur Henri Humbert, de la maison Jean Humbert & Cie S. A., à La Chaux-de-Fonds, a assumé la vice-présidence. En remplacement de feu Monsieur Max Scherrer, le Conseil de banque a désigné comme membre du Comité local de St-Gall Monsieur Paul Markwalder, de la maison Markwalder & Co., à St-Gall. Monsieur Arnold Landolt, directeur de la Fabrique de Soieries ci-devant Edwin Naef S. A., à Zurich, a été appelé à siéger au Comité local de Zurich en qualité de nouveau membre.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mars 1947 a élu membres de la Commission de contrôle Messieurs Guillaume de Kalbermatten, banquier, à Sion (sortant), Hippolyte de Weck, banquier, à Fribourg (sortant), et Armin Walti, président du conseil d'administration de la Volksbank in Reinach, à Reinach (nouveau). Ont été désignés comme suppléants de cette commission Messieurs Emil Gsell, professeur à l'Université commerciale de St-Gall, à Bühler (sortant), Walter Amstalden, Dr h. c., ancien conseiller aux Etats, président de la Banque cantonale d'Obwald, à Sarnen (sortant) et René Corrodi, directeur de la Banque cantonale de Schaffhouse, à Schaffhouse (nouveau). La Commission de contrôle a désigné son président en la personne de Monsieur Guillaume de Kalbermatten.

Les changements suivants se sont produits dans le corps de la direction :

Atteint par la limite d'âge, Monsieur Ernst Weber a résigné, pour la fin de mars 1947, ses fonctions de chef du I^{er} département et de président de la Direction générale. Le Conseil fédéral a accepté cette démission avec remerciements pour les services rendus à la Banque nationale. Monsieur Weber est entré au service de la banque d'émission en 1907, lors de la fondation de cet établissement. En 1921, le Conseil fédéral l'a nommé sous-directeur, en 1922, directeur et suppléant du chef du I^{er} département et, en 1925, membre de la Direction générale et chef du III^{me} département. C'est en 1939 que Monsieur Weber a accédé à la charge de président de la Direction générale et de chef du I^{er} département. Par sa haute compétence et son travail infatigable, Monsieur Weber a rendu à la Banque, dans des années difficiles, des services éminents dont nous tenons à le remercier tout particulièrement ici.

En remplacement de Monsieur Weber, le Conseil fédéral a désigné comme président de la Direction générale et chef du I^{er} département Monsieur le professeur Paul Keller, Dr en droit, jusqu'ici Délégué aux accords commerciaux près la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique. Monsieur le professeur Keller est entré en fonctions le 1^{er} avril 1947.

Monsieur René Brandt, directeur de la succursale de Neuchâtel, est mort le 4 août 1947. Pendant plus de 34 années, le défunt a rendu de précieux services à notre établissement, tout d'abord à La Chaux-de-Fonds, puis comme caissier principal de la succursale de Lausanne et, depuis 1941, en qualité de directeur de la succursale de Neuchâtel. Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Sur la proposition du Conseil de banque, le Conseil fédéral a nommé directeur de la succursale de Neuchâtel Monsieur Léon-Marc de Torrenté, jusqu'ici fondé de pouvoirs au siège de Berne.

Au 31 décembre 1947, l'effectif du personnel de la Banque était de 440 fonctionnaires et employés (1946: 424), dont 69 engagés à titre provisoire.

Actif

Bilan arrêté

		fr.	ct.
Caisse			
Or, en Suisse et à l'étranger	fr.	5 256 187 936. 97	
Autres valeurs en caisse	>	4 882 678. 43	
			5 261 070 615 40
Devises			
pouvant servir de couverture	fr.	102 442 369. 08	
autres	>	31 125. 81	
			102 473 494 89
Portefeuille suisse			
Effets sur la Suisse	fr.	116 334 266. 87	
Rescriptions	>	20 050 000. —	
Obligations escomptées	>	18 824 033. 40	
			155 208 300 27
Effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse			13 630 000 —
Avances sur nantissement			
dénonçables à 10 jours	fr.	246 611 564. 38	
autres		—	
			246 611 564 38
Effets à l'encaissement			849 305 32
Correspondants en Suisse			68 611 228 35
Chèques postaux			2 994 463 93
Débiteurs divers			4 841 795 54
Fonds publics			48 367 741 —
Coupons			440 090 45
Bâtiments de la Banque			2 000 000 —
Mobilier			1 —
Autres actifs			43 461 20
Capital social non versé			25 000 000 —
			5 932 142 061 73

profits et pertes

31 décembre 1947

Avoir

		fr.	ct.
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement			
Escompte sur effets suisses	fr.	517 332. 21	
> > rescriptions	>	127 054. 65	
> > obligations	>	108 106. 90	
> > effets de la Caisse de prêts de la Con- fédération suisse	>	55 300. 20	
Commissions sur effets à l'encaissement	>	<u>3 248. 13</u>	
		811 042	09
Produit des avances sur nantissement		1 426 648	84
Produit des opérations en or et en devises		10 755 893	93
Produit des fonds publics appartenant à la Banque		1 515 062	75
Intérêts			
Correspondants en Suisse	fr.	143 799. 83	
Chèques postaux	>	<u>3 388. 15</u>	
		147 187	98
Commissions			
sur accreditifs et paiements	fr.	1 247 258. 40	
> achat et vente de titres pour compte de tiers.....	>	120 011. 24	
> souscriptions	>	86 976. 10	
> coupons	>	49 668. 74	
Droits de garde, location de coffres-forts	>	317 562. 90	
Divers	>	<u>77 315. 20</u>	
		1 898 792	58
		<u>16 554 628</u>	<u>17</u>

Détail des comptes annuels

Actif du bilan

Encaisse

Solde en caisse au 31 décembre 1946, y compris l'or à l'étranger	fr.	6 057 054 269. 56
Entrées au cours de l'année 1947	fr.	10 848 994 726. 19
Sorties > > > > >		<u>10 174 372 760. 35</u>
Mouvement de caisse	fr.	21 023 367 486. 54
Excédent des entrées	>	<u>674 621 965. 84</u>
Solde en caisse au 31 décembre 1947	fr.	<u>6 731 676 235. 40</u>

Détail de l'encaisse au 31 décembre 1947 :

Or	fr.	5 256 187 936. 97
Monnaies divisionnaires	>	4 879 298. 78
Divers	>	<u>3 379. 65</u>
		Total selon bilan fr. 5 261 070 615. 40
plus nos propres billets en caisse	>	<u>1 470 605 620. —</u>
	Total	<u>fr. 6 731 676 235. 40</u>

Réserve d'or au 31 décembre 1947 :

dans le pays	fr.	1 849 000 141. 85
à l'étranger	>	3 407 187 795. 12

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin. Ce cours d'inventaire, conforme au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne, correspond à une teneur en or de 205,347 milligrammes d'or fin pour un franc.

Devises

Montant au 31 décembre 1946	fr.	158 022 298. 12
Entrées en 1947	>	<u>1 764 393 144. 63</u>
	fr.	1 922 415 442. 75
Sorties en 1947	>	<u>1 819 941 947. 86</u>
Montant au 31 décembre 1947	fr.	<u>102 473 494. 89</u>

Escompte

Effets sur la Suisse

	Nombre	Montant
En portefeuille au 31 décembre 1946	859	fr. 46 069 653. 18
Escompté au cours de l'année 1947	7 490	> 275 597 778. 34
	8 349	fr. 321 667 431. 52
Encaissé au cours de l'année 1947	6 928	> 205 333 164. 65
En portefeuille au 31 décembre 1947	1 421	fr. 116 334 266. 87

Rescriptions

En portefeuille au 31 décembre 1946:		
Rescriptions de la Confédération		
remises		
par la Confédération	fr. —	
par des banques et d'autres entreprises	> 9 450 000. —	
Rescriptions de cantons	> 5 100 000. —	fr. 14 550 000. —
Escompté au cours de l'année 1947:		
Rescriptions de la Confédération		
remises		
par la Confédération	fr. —	
par des banques et d'autres entreprises	> 49 830 000. —	
Rescriptions de cantons	> 24 600 000. —	> 74 430 000. —
		fr. 88 980 000. —
Encaissé au cours de l'année 1947		> 68 930 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1947:		
Rescriptions de la Confédération		
remises		
par la Confédération	fr. —	
par des banques et d'autres entreprises	> 7 950 000. —	
Rescriptions de cantons	> 12 100 000. —	fr. 20 050 000. —

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1946	fr. 13 896 652. 05
Escompté au cours de l'année 1947	> 63 791 530. 80
	fr. 77 688 182. 85
Encaissé au cours de l'année 1947	> 58 864 149. 45
En portefeuille au 31 décembre 1947	fr. 18 824 033. 40

Effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse

En portefeuille au 31 décembre 1946	fr.	9 600 000. —
Escompté au cours de l'année 1947	>	84 117 960. —
	fr.	93 717 960. —
Encaissé au cours de l'année 1947	>	80 087 960. —
En portefeuille au 31 décembre 1947.....	fr.	13 630 000. —

Avances sur nantissement

Montant des avances au 31 décembre 1946	fr.	164 185 966. 38
Avances accordées durant l'année 1947	>	864 939 061. 21
	fr.	1 029 125 027. 59
Avances remboursées durant l'année 1947	>	782 513 463. 21
Montant des avances au 31 décembre 1947	fr.	246 611 564. 38

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1947 à 973.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement représentait le 31 décembre 1947 le 88 % de la somme totale des gages.

Encaissement

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1947 :

108 862 chèques et effets pour	fr.	462 083 609. 71	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
16 317 > > > >	>	123 962 621. 52	sur d'autres tirés
<u>125 179 chèques et effets pour</u>	<u>fr.</u>	<u>586 046 231. 23</u>	au total, y compris
4 781 chèques et effets pour	fr.	121 050 572. 73	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

Comptes des correspondants en Suisse

Avoir de la Banque au 31 décembre 1946	fr.	51 737 782. 52
En 1947, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	3 025 450 374. 81
débitée de	>	<u>3 008 576 928. 98</u>
Mouvement total	fr.	6 034 027 303. 79
Excédent des écritures au crédit	>	<u>16 873 445. 83</u>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1947	fr.	<u>68 611 228. 35</u>

Au 31 décembre 1947, le réseau des correspondants de la Banque s'étendait à 340 places bancables et 107 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 391.

Comptes de chèques postaux

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1946	fr.	3 759 058. 75
En 1947, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr.	9 807 472 675. 44
débités de	>	<u>9 808 237 270. 26</u>
Mouvement total	fr.	19 615 709 945. 70
Excédent des écritures au débit	>	<u>764 594. 82</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1947	fr.	<u>2 994 463. 93</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice :

	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
Virements de la Banque nationale à l'Administration des postes .	35 763	fr. 529 511 967. 87
Virements de l'Administration des postes à la Banque nationale .	<u>55 151</u>	> <u>5 598 976 767. 53</u>
Total	<u>90 914</u>	fr. <u>6 128 488 735. 40</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer aux porteurs de chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

	<u>Nombre de chèques</u>		<u>Montant</u>
25 bureaux de chèques postaux ont délivré en 1947	3 678	fr.	<u>212 360 778. 22</u>

Fonds publics appartenant à la Banque

Titres en portefeuille au 31 décembre 1946	fr.	52 673 091. —
Au cours de l'année 1947, le compte a été débité de	>	<u>3 611 516. —</u>
	fr.	56 284 607. —
crédité de	>	<u>7 916 866. —</u>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1947 selon inventaire ci-après ..	fr.	<u>48 367 741. —</u>

Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1947

<u>Catégorie</u>	<u>Rembourse- ment</u>	<u>Montant nominal</u>	<u>Cours</u>	<u>Valeur d'inventaire</u>
3 ¹ / ₂ % Emprunt fédéral	1932/33 1933/62	fr. 8 500 000. —	80 %	fr. 6 800 000. —
4 % > >	1933 1953	> 142 000. —	85 %	> 120 700. —
3 % > de défense nationale	1936 1940/49	> 202 400. —	85 %	> 172 040. —
3 ¹ / ₂ % Chemins de fer fédéraux ...	1935 1936/60	> 500 000. —	80 %	> 400 000. —
3 % > ...	1938 1949/73	> 9 500 000. —	75 %	> 7 125 000. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3 % 1938)		> 45 000 000. —	75 %	> 33 750 000. —
Divers				<u>1. —</u>
			Total	<u>fr. 48 367 741. —</u>

Immeubles et mobilier de la Banque

Immeubles

Au 31 décembre 1947, la valeur en compte des bâtiments atteignait, comme l'année précédente	fr. 2 000 000. —
L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 25 015 534. —.	
Les dépenses pour entretien des immeubles, éclairage, chauffage, nettoyage et garde des locaux se sont élevées à	fr. 300 165. 29
Après déduction des loyers encaissés, soit	» 252 259. 75
il reste un excédent de dépenses de	fr. 47 905. 54

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1946 pour une valeur de	fr. 1. —
Les achats faits en 1947 pour le montant de	» 191 261. 20
ont été entièrement amortis.	
Le solde au 31 décembre 1947 est ainsi ramené à	» 1. —

Passif du bilan

Emission et couverture des billets

(Voir annexe N° 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1946	à	fr. 4 090 699 985
au 31 décembre 1947	»	» 4 383 412 710
	Augmentation	<u>fr. 292 712 725</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 3 940 572 000; elle a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 4 383 412 710 et au minimum (le 19 février) fr. 3 761 303 455.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 9 730 900 billets détériorés d'une valeur nominale de fr. 196 200 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Le montant des billets de 20 francs de la Banque nationale portant une tête de femme dans la vignette du recto, séries 1A — 10W, rappelés et non rentrés (expiration du délai de remboursement: 31 décembre 1955) s'élevait encore à fr. 2 286 900 au 31 décembre 1947.

Couverture des billets au 31 décembre 1947:

Or	fr. 5 256 187 937
Autres actifs pouvant servir de couverture des billets:	
Devises	fr. 102 442 369
Portefeuille suisse	» 155 208 300
Effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse .	» 13 630 000
Avances sur nantissement	» 246 611 565
	<u>» 517 892 234</u>
Couverture totale des billets	fr. 5 774 080 171
Circulation des billets	» 4 383 412 710
Couverture supplémentaire	<u>fr. 1 390 667 461</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 135,07 % (le 20 août), au minimum à 119,91 % (le 31 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des autres engagements à vue a atteint au maximum 102,73 % (le 15 octobre), au minimum 94,61 % (le 31 décembre). La couverture de la circulation des billets par de l'or en Suisse s'est élevée en moyenne annuelle à 32,80 % et à la fin de l'année à 42,18 %. Par arrêté du 17 mai 1940, le Conseil fédéral a dispensé la Banque nationale de l'obligation de conserver en Suisse la couverture métallique minimum de 40 % prescrite par la loi.

Service des virements

(Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1946 fr. 662 298 347. 48

En 1947, les écritures se sont élevées :

au crédit à fr. 28 105 415 426. 87

au débit > > 28 045 402 138. 76

Mouvement total fr. 56 150 817 565. 63

Excédent des écritures au crédit > 60 013 288. 11

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1947 fr. 722 311 635. 59

Le montant des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 15 juin) fr. 856 882 399 et au minimum (le 7 septembre) fr. 599 017 730; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 734 019 000.

Le 89,82 % du mouvement total des comptes de virements pour 1947 a pu être réglé par simples écritures, sans mouvement d'espèces.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1947 1 439

Comptes des administrations fédérales

Service des versements et paiements

Le montant des avoirs des administrations fédérales

s'élevait le 31 décembre 1946 à fr. 194 592 698. 04

En 1947, les écritures au crédit se sont élevées à .. fr. 14 145 110 343. 92

Les écritures au débit se sont élevées à > 14 212 545 092. 97

Mouvement total de ces comptes fr. 28 357 655 436. 89

Excédent des écritures au débit > 67 434 749. 05

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1947 fr. 127 157 948. 99

Le mouvement total se répartit comme suit:

	<u>Crédits</u>	<u>Débits</u>
Caisse d'Etat fédérale	fr. 4 514 086 663. 94	fr. 4 580 016 987. 72
Administration fédérale des postes	> 6 571 484 990. 44	> 6 571 485 518. 85
Chemins de fer fédéraux	> 1 179 193 940. 89	> 1 179 995 425. 12
Autres administrations	> 1 880 344 748. 65	> 1 881 047 161. 28
Total	<u>fr. 14 145 110 343. 92</u>	<u>fr. 14 212 545 092. 97</u>

Gestion de titres

Au 31 décembre 1947, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour	fr.	485 913 586. —
» » » » les Chemins de fer fédéraux pour	»	29 343 100. —
	Total	<u>fr. 515 256 686. —</u>

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1947:

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables	25 723	fr.	17 955 000. —
Coupons	151 800	»	3 754 852. 40
	Total		<u>fr. 21 709 852. 40</u>

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'art. 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque Nationale Suisse est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette:

au 31 décembre 1946: 2 466 créances, d'un montant total de fr. 2 084 280 700. —

Augmentations au cours de l'année 1947:

a) souscription de créances inscrites lors d'émission d'emprunts	fr.	31 191 000. —
b) transformation d'obligations en créances inscrites	»	46 141 000. —
		<u>fr. 2 161 612 700. —</u>

Diminutions au cours de l'année 1947:

Remboursements
 » | 173 245 900. — |

Etaient inscrites au livre de la dette:

au 31 décembre 1947: 2 179 créances, d'un montant total de fr. 1 988 366 800. —

En 1947, 266 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de fr. 265 814 500. —

En 1947, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (4 365 bordereaux) s'élevaient à » 47 087 709. 50

Paiement de titres et coupons

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1947, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables	60 746	fr.	45 494 632. —
Coupons	562 255	>	15 668 696. 90
Total	623 001	fr.	61 163 328. 90

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

Comptes de dépôt

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1946		fr.	84 189 031. 67
En 1947, les écritures se sont élevées :			
au crédit à	fr.		243 840 468. 25
au débit à	>		268 611 971. 97
Mouvement total	fr.		512 452 440. 22
Excédent des écritures au débit		>	24 771 503. 72
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1947		fr.	59 417 527. 95

Trafic des paiements avec l'étranger découlant d'accords de clearing et de paiements

Solde des comptes ouverts au 31 décembre 1946 pour les accords de clearing et de paiements		fr.	223 547 559. 38
En 1947, les écritures sur ces comptes se sont élevées :			
au crédit à	fr.		16 052 926 117. 18
au débit à	>		16 013 059 835. 38
Mouvement total	fr.		32 065 985 952. 56
Excédent des écritures au crédit		>	39 866 281. 80
Solde des comptes au 31 décembre 1947		fr.	263 413 841. 18

Chèques et mandats généraux

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1946	1 434	fr.	2 040 961.07
Chèques et mandats tirés en 1947 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements	37 839	»	291 981 580.60
	39 273	fr.	294 022 541.67
Ont été payés en 1947	36 826	»	292 521 865.42
Restaient en circulation au 31 décembre 1947	<u>2 447</u>	fr.	<u>1 500 676.25</u>

Fonds propres de la Banque

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont 50 % versés, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, durant l'année, le transfert de 1819 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1947 entre:

2 440 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
2 053 » » » »	2 actions
1 502 » » » » de	3 à 5 »
612 » » » » »	6 à 10 »
430 » » » » »	11 à 25 »
166 » » » » »	26 à 50 »
58 » » » » »	51 à 100 »
21 » » » » »	101 à 200 »
11 » » » »	plus de 200 »
<hr/>	
7 293 actionnaires particuliers possédant ensemble	45 636 actions
23 cantons et demi-cantons » »	38 372 »
27 banques cantonales » »	15 992 »
<hr/>	
7 343 actionnaires possédant ensemble	<u>100 000 actions</u>

Le 54,36 % du capital social appartient aux cantons et aux banques cantonales et le 45,64 % à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 8 mars 1947, le fonds de réserve s'élève à	fr.	18 000 000
Après attribution de	>	500 000
prélevés sur le bénéfice net de l'exercice 1947, le fonds de réserve s'élèvera à	fr.	<u>18 500 000</u>

Provision pour la stérilisation de l'or

La provision pour frais de stérilisation de l'or de	fr.	4 140 000. —
constituée en 1946 a été mise à contribution pour les intérêts versés et à verser sur les rescriptions cédées au marché à raison de	>	3 243 440. 95
Le solde de la provision, soit	fr.	<u>896 559. 05</u>
a été reporté à nouveau.		

Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque

La provision pour transformations aux bâtiments de la Banque s'élevait au 31 décembre 1946 à	fr.	1 130 000. —
Durant l'exercice, il a été payé par le débit de cette provision pour des transformations aux bâtiments de la Banque à Berne et à Lugano	>	71 526. 34
Il reste encore	fr.	1 058 473. 66
Comme de nouvelles transformations, parfois considérables, devront être effectuées, la provision a été augmentée en 1947 par le débit du compte de profits et pertes de	>	441 526. 34
et portée ainsi à	fr.	<u>1 500 000. —</u>

Provision pour impôts

La provision pour impôts, qui s'élevait au 31 décembre 1946 à	fr.	520 000. —
a été augmentée en 1947 par le débit du compte de profits et pertes de	>	210 000. —
et portée à	fr.	<u>730 000. —</u>

Répartition du bénéfice net

Conformément à l'art. 28 de la loi sur la Banque nationale, le bénéfice de	fr.	5 412 562. 40
résultant du compte de profits et pertes doit être réparti comme suit:		
Il est fait en faveur du fonds de réserve un premier prélèvement de 2% du		
capital effectivement versé	>	500 000. —
Le solde restant à la disposition de l'Assemblée générale des actionnaires, soit	fr.	4 912 562. 40
est affecté:		
a) au paiement d'un dividende de 5% sur le capital		
effectivement versé, soit	fr.	1 250 000. —
b) au paiement d'un superdividende de 1% sur le		
capital effectivement versé, soit	>	250 000. —
	>	1 500 000. —
L'excédent de	fr.	3 412 562. 40

est à verser à la Caisse d'Etat fédérale selon l'art. 28, 4^e et 5^e alinéas, de la loi sur la Banque.

Le superdividende de 1% doit être distribué aux actionnaires tant que la Banque nationale verse à la Caisse d'Etat fédérale l'indemnité destinée aux cantons, prévue à l'art. 28, 4^e alinéa, chiffre 1, de la loi sur la Banque nationale.

Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée approuve le présent rapport ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1947, et donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

2) La somme disponible, soit fr. 4 912 562. 40, sera répartie comme suit:

- fr. 1 250 000. — paiement d'un dividende ordinaire de 5%,
- > 250 000. — > > superdividende de 1%,
- > 3 412 562. 40 à verser à la Caisse d'Etat fédérale.

fr. 4 912 562. 40

En terminant ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à Monsieur le conseiller fédéral Ernst Nobs, chef du Département fédéral des finances et des douanes, pour l'appui qu'il a continué de nous accorder au cours de cet exercice. Nous remercions aussi nos correspondants, banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs de leur précieuse collaboration et sommes reconnaissants à nos fonctionnaires et employés du dévouement avec lequel ils ont accompli leur devoir.

Zurich, le 15 janvier 1948.

Au nom de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse :

Le président,

P. Keller

Le secrétaire général,

Mosimann

Le Comité de banque de la Banque Nationale Suisse

a pris connaissance, dans sa séance du 22 janvier 1948, du présent rapport sur l'exercice 1947, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 45, 2^e alinéa, chiffre 4, et 51, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

propose

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1947 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1947 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 42 du rapport.

Berne, le 22 janvier 1948.

Au nom du Comité de banque de la Banque Nationale Suisse :

Le président du Conseil de banque,

Dr A. Müller

Le secrétaire,

R. Erb

Traduction

Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse par la Commission de contrôle

Berne, le 6 février 1948.

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1947, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des succursales sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1947, qui accusent un bénéfice net de frs 5 412 562.40, et la répartition du bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez aussi nous donner décharge de notre mandat.

La Commission de contrôle,

G. de Kalbermatten

A. Walti

E. Gsell

Le Conseil fédéral suisse,

en exécution de l'art. 65, chiffre 2, lettre *i*, de la loi fédérale du 7 avril 1921 sur la Banque Nationale Suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'art. 53, 2^e alinéa, de ladite loi, daté du 6 février 1948;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

arrête:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque Nationale Suisse pour l'exercice de 1947 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 11 février 1948.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération,
Celio

Le chancelier de la Confédération,
Leimgruber

Liste des annexes

- N° 1. Situations périodiques.
- › 2. Répartition des billets en circulation.
 - › 3. Service des virements.
 - › 4. Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
 - › 5. Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
 - › 6. Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:
 - I: Situation au 31 décembre.
 - II: Moyennes annuelles.
 - III: Mouvement.
 - IV: Résultats des opérations.
 - › 7. Planche graphique:
 - La Banque Nationale Suisse de 1938 à 1947.
 - › 8. Trafic de compensation:
 - Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
 - Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
 - › 9. Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.
-

1947	Actif										Fonds publics
	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement		
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Rescriptions	Total		Total	dénonçables à 10 jours	
en 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Janvier .. 7	4 938 774	158 663	41	158 704	71 307	10 550	81 857	9 600	68 618	68 618	52 673
15	4 931 066	155 907	39	155 946	64 938	9 750	74 688	9 100	44 363	44 363	52 738
23	4 932 226	158 718	38	158 756	55 054	1 800	56 854	4 000	45 399	45 399	52 738
31	4 936 484	165 443	63	165 506	41 477	1 800	43 277	3 550	38 808	38 808	52 819
Février .. 7	4 924 860	171 596	54	171 650	41 114	1 800	42 914	3 800	38 878	38 878	52 819
15	4 924 742	166 605	99	166 704	36 438	300	36 738	3 800	38 936	38 936	52 819
22	4 948 558	163 932	75	164 007	35 451	300	35 751	3 800	38 164	38 164	52 819
28	4 951 409	162 041	91	162 132	34 454	300	34 754	3 800	39 716	39 716	52 819
Mars 7	4 966 782	159 980	87	160 067	35 070	300	35 370	7 983	40 566	40 566	52 819
15	4 984 786	162 880	86	162 966	27 720	—	27 720	3 283	42 413	42 413	52 786
22	4 972 240	159 617	61	159 678	27 574	2 000	29 574	3 383	42 873	42 873	52 786
31	4 959 881	157 980	58	158 038	26 262	3 000	29 262	3 279	47 776	47 776	52 405
Avril ... 8	5 038 744	152 770	53	152 823	25 818	3 000	28 818	3 279	44 874	44 874	52 405
15	5 032 202	150 843	39	150 882	23 105	3 000	26 105	3 649	36 052	36 052	52 405
23	5 027 240	144 021	37	144 058	21 694	3 000	24 694	3 449	37 705	37 705	52 405
30	5 038 517	147 251	36	147 287	22 014	3 500	25 514	4 619	41 508	41 508	52 340
Mai 7	5 030 332	144 896	20	144 916	21 373	2 500	23 873	4 319	45 842	45 842	52 340
14	5 035 501	141 357	142	141 499	18 964	1 500	20 464	4 449	44 666	44 666	52 340
23	5 035 220	133 703	116	133 819	18 540	1 500	20 040	1 880	46 963	46 963	52 340
31	5 037 394	138 080	137	138 217	17 208	1 500	18 708	930	45 120	45 120	52 340
Juin 7	5 040 766	134 267	75	134 342	29 595	1 500	31 095	930	49 630	49 630	52 340
14	5 037 077	124 159	72	124 231	27 305	1 500	28 805	930	56 248	56 248	52 337
23	5 058 972	123 253	81	123 334	23 629	1 500	25 129	730	57 801	57 801	52 243
30	5 054 758	119 966	78	120 044	24 870	—	24 870	950	61 582	61 582	52 239
Juillet ... 7	5 110 447	118 858	72	118 930	20 948	—	20 948	950	57 356	57 356	52 028
15	5 118 762	116 609	55	116 664	20 025	400	20 425	850	49 578	49 578	49 782
23	5 160 228	118 319	48	118 367	18 935	—	18 935	850	52 575	52 575	49 108
31	5 187 149	96 191	74	96 265	23 123	3 000	26 123	850	56 603	56 603	48 672
Août 7	5 212 454	88 145	50	88 195	22 911	3 000	25 911	750	60 440	60 440	48 274
15	5 207 095	76 999	66	77 065	21 194	3 000	24 194	750	52 951	52 951	48 683
23	5 246 964	73 835	70	73 905	20 924	3 000	23 924	750	55 926	55 926	48 675
30	5 234 256	70 169	84	70 253	30 464	13 000	43 464	750	66 597	66 597	48 675
Septembre 6	5 270 914	69 585	94	69 679	39 777	21 580	61 357	750	65 835	65 835	48 675
15	5 267 218	71 465	70	71 535	49 235	21 880	71 115	750	63 390	63 390	48 885
23	5 306 939	66 157	95	66 252	51 271	21 380	72 651	2 600	67 343	67 343	48 878
30	5 307 248	64 812	70	64 882	46 482	25 380	71 862	2 600	82 967	82 967	48 882
Octobre .. 7	5 352 110	62 196	69	62 265	40 319	22 580	62 899	2 600	53 980	53 980	48 782
15	5 354 881	43 653	33	43 686	35 256	8 780	44 036	2 650	42 852	42 852	48 782
23	5 373 587	41 894	24	41 918	40 409	500	40 909	6 650	44 730	44 730	48 782
31	5 374 406	32 467	29	32 496	53 060	11 100	64 160	6 650	62 214	62 214	48 782
Novembre 7	5 337 727	57 692	14	57 706	64 584	14 100	78 684	6 650	64 256	64 256	48 782
15	5 339 058	34 062	42	34 104	75 992	14 400	90 392	6 300	58 617	58 617	48 851
22	5 353 548	28 349	37	28 386	90 431	19 075	109 506	6 300	67 775	67 775	48 851
29	5 297 992	77 351	16	77 367	95 943	25 300	121 243	6 930	78 762	78 762	48 946
Décembre 6	5 241 649	118 612	16	118 628	101 502	26 300	127 802	7 430	79 868	79 868	49 235
15	5 255 266	112 356	11	112 367	116 167	32 700	148 867	7 430	80 929	80 929	49 306
23	5 256 478	104 009	—	104 009	122 623	18 700	141 323	12 230	158 476	158 476	49 395
31	5 256 188	102 442	31	102 473	135 158	20 050	155 208	13 630	246 612	246 612	48 368

Correspondants en Suisse	Autres postes de l'actif	Passif					Couverture		1947
		Fonds propres	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue	
							par de l'or		
en 1000 francs						en pour-cent			
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
16 997	18 035	42 500	3 964 696	1 156 362	181 700	5 345 258	124.57	96.44	7 Janvier
15 462	13 853	42 500	3 834 721	1 246 914	173 081	5 297 216	128.59	97.04	15
10 061	12 350	42 500	3 801 199	1 255 413	173 272	5 272 384	129.75	97.54	23
12 668	13 379	42 500	3 882 777	1 163 121	178 093	5 266 491	127.14	97.83	31
9 147	14 524	42 500	3 822 199	1 215 965	177 928	5 258 592	128.85	97.75	7 Février
13 594	12 230	42 500	3 777 693	1 251 136	178 234	5 249 563	130.36	97.93	15
9 478	12 880	42 500	3 771 509	1 273 353	178 095	5 265 457	131.21	98.09	22
10 453	14 337	42 500	3 884 587	1 163 216	179 117	5 269 420	127.46	98.09	28
11 657	14 349	42 500	3 837 439	1 229 358	180 296	5 289 593	129.43	98.03	7 Mars
16 004	15 824	43 000	3 794 647	1 294 311	173 824	5 305 782	131.36	97.95	15
8 225	14 496	43 000	3 794 788	1 269 300	176 167	5 283 255	131.03	98.19	22
11 184	20 115	43 000	3 932 428	1 109 214	197 298	5 281 940	126.13	98.38	31
10 404	15 910	43 000	3 882 352	1 226 406	195 499	5 347 257	129.79	98.63	8 Avril
16 601	16 730	43 000	3 821 185	1 274 444	195 997	5 334 626	131.69	98.76	15
12 544	17 310	43 000	3 804 479	1 270 323	201 603	5 319 405	132.14	99.06	23
18 214	20 244	43 000	3 918 030	1 184 682	202 531	5 348 243	128.60	98.74	30
16 385	15 388	43 000	3 857 667	1 228 825	203 903	5 333 395	130.40	98.90	7 Mai
18 447	16 228	43 000	3 817 571	1 262 974	210 049	5 333 594	131.90	99.11	14
12 013	15 581	43 000	3 830 504	1 228 820	215 532	5 317 856	131.45	99.52	23
16 477	18 359	43 000	3 907 800	1 178 520	198 225	5 327 545	128.91	99.04	31
10 891	19 500	43 000	3 862 234	1 160 252	274 008	5 339 494	130.51	100.36	7 Juin
17 530	15 579	43 000	3 810 528	1 193 629	285 580	5 332 737	132.19	100.66	14
10 477	16 221	43 000	3 810 123	1 203 972	287 812	5 344 907	132.78	100.89	23
14 109	20 350	43 000	3 953 939	1 072 905	279 058	5 348 902	127.84	100.56	30
11 577	18 661	43 000	3 912 227	1 156 056	279 614	5 390 897	130.63	100.83	7 Juillet
17 265	18 816	43 000	3 866 688	1 202 917	279 537	5 392 142	132.38	100.97	15
12 142	15 431	43 000	3 867 301	1 210 749	306 586	5 427 636	133.43	101.62	23
15 430	17 745	43 000	3 979 643	1 127 350	298 844	5 448 837	130.34	101.57	31
12 700	19 860	43 000	3 927 228	1 197 433	300 923	5 468 584	132.73	101.71	7 Août
21 968	16 343	43 000	3 903 445	1 200 735	301 869	5 449 049	133.40	102.02	15
13 010	15 708	43 000	3 907 118	1 227 666	301 078	5 478 862	134.29	102.18	23
16 912	17 350	43 000	4 021 582	1 131 784	301 891	5 498 257	130.15	101.57	30
11 605	18 690	43 000	3 981 273	1 216 469	306 763	5 547 505	132.39	101.41	6 Septembre
22 141	22 066	43 000	3 954 000	1 266 881	303 219	5 567 100	133.21	100.89	15
14 639	17 471	43 000	3 956 745	1 294 694	302 334	5 596 773	134.12	101.06	23
22 796	27 331	43 000	4 107 924	1 174 217	303 427	5 628 568	129.20	100.48	30
13 630	19 357	43 000	4 067 082	1 202 281	303 260	5 615 623	131.60	101.57	7 Octobre
20 810	19 272	43 000	4 041 138	1 171 238	321 593	5 576 969	132.51	102.73	15
18 270	21 761	43 000	4 053 527	1 177 953	322 127	5 596 607	132.57	102.72	23
27 959	24 422	43 000	4 191 832	1 098 172	308 085	5 641 089	128.21	101.60	31
14 872	22 230	43 000	4 132 716	1 138 857	316 334	5 630 907	129.16	101.25	7 Novembre
26 667	20 835	43 000	4 077 284	1 191 967	312 573	5 624 824	130.95	101.32	15
13 379	23 925	43 000	4 075 481	1 219 445	313 744	5 651 670	131.36	101.11	22
25 522	25 962	43 000	4 202 201	1 122 980	314 543	5 682 724	126.08	99.49	29
16 149	27 657	43 000	4 147 587	1 167 081	310 750	5 668 418	126.38	98.63	6 Décembre
33 423	27 703	43 000	4 144 663	1 215 207	312 421	5 715 291	126.80	98.05	15
16 260	29 020	43 000	4 320 477	1 091 501	312 213	5 767 191	121.66	97.13	23
68 611	22 854	43 000	4 383 413	1 172 301	315 230	5 913 944	119.91	94.61	31

Répartition des billets en circulation

1947	Billets de francs						Total	Billets de francs						
	1000	500	100	50	20	5		1000	500	100	50	20	5	
	Montants en millions de francs							en pour-cent						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
Janvier	7	1 008,9	363,5	1 809,6	378,9	291,7	112,1	3 964,7	25,44	9,17	45,64	9,56	7,36	2,83
	15	985,4	355,8	1 738,8	364,1	281,8	108,8	3 834,7	25,70	9,28	45,34	9,49	7,35	2,84
	23	972,2	353,4	1 730,7	360,0	277,8	107,1	3 801,2	25,58	9,30	45,53	9,47	7,31	2,81
	31	970,7	358,1	1 794,0	369,4	282,9	107,7	3 882,8	25,00	9,22	46,21	9,51	7,29	2,77
Février	7	958,1	356,7	1 754,1	365,0	281,3	107,0	3 822,2	25,07	9,33	45,89	9,55	7,36	2,80
	15	953,7	355,3	1 725,9	359,8	277,4	105,6	3 777,7	25,24	9,41	45,69	9,52	7,34	2,80
	22	945,4	355,3	1 730,4	359,0	276,4	105,0	3 771,5	25,07	9,42	45,88	9,52	7,33	2,78
	28	948,3	361,8	1 813,3	371,8	283,2	106,2	3 884,6	24,41	9,31	46,68	9,57	7,29	2,74
Mars	7	944,2	359,7	1 776,8	368,8	282,0	105,9	3 837,4	24,61	9,37	46,30	9,61	7,35	2,76
	15	940,6	360,7	1 746,7	363,3	278,5	104,8	3 794,6	24,79	9,50	46,03	9,58	7,34	2,76
	22	938,1	361,4	1 747,0	364,2	279,3	104,8	3 794,8	24,72	9,52	46,04	9,60	7,36	2,76
	31	952,3	370,2	1 838,1	376,9	287,6	107,3	3 932,4	24,22	9,41	46,74	9,59	7,31	2,73
Avril	8	941,8	365,9	1 806,9	373,7	286,5	107,6	3 882,4	24,26	9,42	46,54	9,63	7,38	2,77
	15	940,2	364,6	1 764,5	364,8	280,8	106,3	3 821,2	24,60	9,54	46,18	9,55	7,35	2,78
	23	940,7	363,0	1 757,8	360,0	277,5	105,5	3 804,5	24,73	9,54	46,20	9,46	7,30	2,77
	30	947,4	369,1	1 836,1	372,6	285,4	107,4	3 918,0	24,18	9,42	46,86	9,51	7,29	2,74
Mai	7	940,7	365,7	1 792,2	367,7	283,8	107,6	3 857,7	24,38	9,48	46,46	9,53	7,36	2,79
	14	936,5	364,5	1 762,9	363,4	282,3	108,0	3 817,6	24,53	9,55	46,18	9,52	7,39	2,83
	23	938,6	365,1	1 776,0	362,5	280,9	107,4	3 830,5	24,50	9,53	46,36	9,47	7,33	2,81
	31	944,5	367,9	1 829,5	370,2	286,6	109,1	3 907,8	24,17	9,42	46,82	9,47	7,33	2,79
Juin	7	937,2	364,1	1 795,4	368,3	287,3	109,9	3 862,2	24,26	9,43	46,49	9,54	7,44	2,84
	14	935,4	362,2	1 759,3	361,7	282,8	109,1	3 810,5	24,55	9,51	46,17	9,49	7,42	2,86
	23	930,3	362,4	1 762,1	360,7	285,0	109,6	3 810,1	24,41	9,51	46,25	9,47	7,48	2,88
	30	950,8	371,7	1 851,8	374,5	293,4	111,7	3 953,9	24,05	9,40	46,83	9,47	7,42	2,83
Juillet	7	941,8	370,1	1 821,1	373,4	293,6	112,2	3 912,2	24,07	9,46	46,55	9,55	7,50	2,87
	15	936,5	369,2	1 788,2	369,0	291,8	112,0	3 866,7	24,22	9,55	46,25	9,54	7,55	2,89
	23	930,4	367,8	1 797,3	368,6	291,3	111,9	3 867,3	24,06	9,51	46,48	9,53	7,53	2,89
	31	937,5	372,1	1 876,4	380,9	298,4	114,3	3 979,6	23,56	9,35	47,15	9,57	7,50	2,87
Août	7	929,3	369,0	1 838,3	379,0	297,4	114,2	3 927,2	23,67	9,39	46,81	9,65	7,57	2,91
	15	930,9	368,7	1 817,6	375,8	296,2	114,2	3 903,4	23,85	9,45	46,56	9,63	7,59	2,92
	23	928,9	370,7	1 825,8	373,9	294,3	113,5	3 907,1	23,78	9,49	46,73	9,57	7,53	2,90
	30	936,0	378,1	1 905,3	385,9	301,2	115,1	4 021,6	23,27	9,40	47,38	9,60	7,49	2,86
Septembre . .	6	938,1	379,0	1 867,6	382,3	299,5	114,8	3 981,3	23,57	9,52	46,91	9,60	7,52	2,88
	15	943,4	381,1	1 841,0	377,6	296,5	114,4	3 954,0	23,86	9,64	46,56	9,55	7,50	2,89
	23	947,4	383,6	1 844,0	374,5	293,7	113,5	3 956,7	23,94	9,70	46,61	9,46	7,42	2,87
	30	966,9	392,5	1 940,9	388,6	303,0	116,0	4 107,9	23,54	9,55	47,25	9,46	7,38	2,82
Octobre . . .	7	963,3	390,4	1 908,6	386,3	302,1	116,4	4 067,1	23,68	9,60	46,93	9,50	7,43	2,86
	15	966,5	392,5	1 884,7	382,5	299,0	115,9	4 041,1	23,92	9,71	46,64	9,46	7,40	2,87
	23	971,4	394,0	1 894,6	380,8	297,3	115,4	4 053,5	23,97	9,72	46,74	9,39	7,33	2,85
	31	994,2	405,8	1 978,2	392,4	303,7	117,5	4 191,8	23,72	9,68	47,19	9,36	7,25	2,80
Novembre .	7	986,1	404,4	1 934,6	387,6	302,4	117,6	4 132,7	23,86	9,78	46,81	9,38	7,32	2,85
	15	991,1	404,0	1 890,7	378,2	296,8	116,5	4 077,3	24,30	9,91	46,37	9,28	7,28	2,86
	22	996,1	404,4	1 889,6	375,6	294,3	115,5	4 075,5	24,44	9,92	46,36	9,22	7,22	2,84
	29	1 009,6	411,5	1 976,7	386,2	300,9	117,3	4 202,2	24,03	9,79	47,04	9,19	7,16	2,79
Décembre .	6	1 002,6	408,4	1 934,8	384,0	300,2	117,6	4 147,6	24,17	9,85	46,65	9,26	7,24	2,83
	15	1 014,5	412,9	1 917,5	382,1	299,4	118,3	4 144,7	24,48	9,96	46,27	9,22	7,22	2,85
	23	1 052,6	430,3	2 011,7	396,0	308,5	121,4	4 320,5	24,36	9,96	46,56	9,17	7,14	2,81
	31	1 087,8	441,1	2 028,0	396,9	307,8	121,8	4 383,4	24,82	10,06	46,26	9,06	7,02	2,78
Moyenne annuelle	1945	924,8	295,1	1 569,9	365,1	269,8	92,9	3 517,6	26,29	8,39	44,63	10,38	7,67	2,64
	1946	923,6	304,1	1 665,8	364,8	274,3	100,6	3 633,2	25,42	8,37	45,85	10,04	7,55	2,77
	1947	958,4	376,3	1 831,2	373,2	290,0	111,5	3 940,6	24,32	9,55	46,47	9,47	7,36	2,83

Service des virements

Mouvement	Année	Paie- ments en espèces	Com- pen- sations	Vire- ments sur place	Vire- ments de place à place	Total	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place	Virements de place à place	Total
		Nombre de postes					Montants en 1000 francs				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ...	1943	15 637	147 097	98 508	60 063	321 305	457 372	7 120 164	6 289 594	3 479 495	17 346 625
	1944	14 993	130 567	95 971	57 016	298 547	484 098	6 921 646	5 544 454	3 722 423	16 672 621
	1945	14 601	106 291	101 912	61 505	284 309	573 279	7 848 286	5 994 140	4 483 930	18 899 635
	1946	15 386	129 843	112 078	69 902	327 209	698 842	9 527 817	8 221 205	5 844 516	24 292 380
	1947	16 366	141 591	125 813	75 488	359 258	903 643	10 919 624	10 007 268	6 274 880	28 105 415
Débit ...	1943	25 031	150 217	98 508	51 223	324 979	2 580 187	5 352 962	6 289 594	3 206 466	17 429 209
	1944	24 500	125 894	95 971	49 631	295 996	2 647 403	5 363 061	5 544 454	3 347 449	16 902 367
	1945	26 369	115 027	101 912	56 599	299 907	3 132 821	5 547 184	5 994 140	4 217 845	18 891 990
	1946	30 150	185 852	112 078	69 500	397 580	4 057 760	6 748 880	8 221 205	5 445 401	24 473 246
	1947	31 123	172 325	125 813	74 419	403 680	4 810 616	7 405 675	10 007 268	5 821 843	28 045 402
Total	1943	40 668	297 314	197 016	111 286	646 284	3 037 559	12 473 126	12 579 188	6 685 961	34 775 834
	1944	39 493	256 461	191 942	106 647	594 543	3 131 501	12 284 707	11 088 908	7 069 872	33 574 988
	1945	40 970	221 318	203 824	118 104	584 216	3 706 100	13 395 470	11 988 280	8 701 775	37 791 625
	1946	45 536	315 695	224 156	139 402	724 789	4 756 602	16 276 697	16 442 410	11 289 917	48 765 626
	1947	47 489	313 916	251 626	149 907	762 938	5 714 259	18 325 299	20 014 536	12 096 723	56 150 817
Répartition en pour-cent											
Crédit ...	1943	4.87	45.78	30.66	18.69	100	2.64	41.04	36.26	20.06	100
	1944	5.02	43.73	32.15	19.10	100	2.90	41.52	33.25	22.33	100
	1945	5.14	37.39	35.84	21.63	100	3.03	41.53	31.71	23.73	100
	1946	4.70	39.68	34.25	21.37	100	2.88	39.22	33.84	24.06	100
	1947	4.56	39.41	35.02	21.01	100	3.21	38.85	35.61	22.33	100
Débit ...	1943	7.70	46.23	30.31	15.76	100	14.80	30.71	36.09	18.40	100
	1944	8.28	42.53	32.42	16.77	100	15.66	31.73	32.80	19.81	100
	1945	8.79	38.36	33.98	18.87	100	16.58	29.36	31.73	22.33	100
	1946	7.58	46.75	28.19	17.48	100	16.58	27.58	33.59	22.25	100
	1947	7.71	42.69	31.17	18.43	100	17.15	26.41	35.68	20.76	100
Total	1943	6.29	46.00	30.49	17.22	100	8.73	35.87	36.17	19.23	100
	1944	6.64	43.14	32.28	17.94	100	9.33	36.59	33.03	21.05	100
	1945	7.01	37.88	34.89	20.22	100	9.81	35.45	31.72	23.02	100
	1946	6.28	43.56	30.93	19.23	100	9.75	33.38	33.72	23.15	100
	1947	6.22	41.15	32.98	19.65	100	10.18	32.64	35.64	21.54	100

Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque¹⁾

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1945	350 936	925 989	5 284 613 ²⁾	688 360	681 643	469 123	251 896	353 662	680 486	2 318 856	12 005 564 ²⁾
1946	438 224	1 171 389	5 328 637 ²⁾	857 200	938 896	600 053	379 258	446 802	849 216	3 033 411	14 043 086 ²⁾
1947	476 656	1 303 561	10 730 676 ²⁾	1 106 238	1 122 967	680 225	588 519	505 813	959 027	3 549 685	21 023 367 ²⁾
Escompte d'effets sur la Suisse, de rescriptions et d'obligations											
1945	3 464	9 414	1 271 059 ³⁾	8 305	7 141	13 754	736	2 089	6 366	74 432	1 396 760
1946	8 333	8 172	493 321 ³⁾	4 275	15 519	18 043	1 477	2 390	15 520	59 880	626 930
1947	14 930	9 783	144 073	4 463	54 387	25 588	5 640	3 959	27 355	123 641	413 819
Affaires en devises (devises et correspondants à l'étranger)											
1945	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 734 246	6 734 246
1946	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 716 886	4 716 886
1947	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 584 335	3 584 335
Nouvelles avances sur nantissement											
1945	5 628	25 051	34 990	22 540	30 150	42 074	7 055	4 948	17 177	86 472	276 085
1946	23 705	41 813	109 810	26 983	62 229	79 442	12 664	7 432	32 255	101 655	497 988
1947	41 702	75 224	200 953	27 218	193 834	128 433	16 537	8 235	49 219	123 584	864 939
Virements											
1945	911 654	4 326 456	5 639 832	2 922 647	1 859 668	1 034 004	298 351	800 013	2 081 616	17 917 384	37 791 625
1946	1 090 669	5 983 601	6 323 632	3 964 235	2 592 596	1 339 373	469 305	1 056 156	2 600 471	23 345 588	48 765 626
1947	1 282 219	7 328 005	7 026 289	4 651 893	3 401 903	1 616 372	816 001	1 180 210	2 808 141	26 039 784	56 150 817
Comptes des administrations fédérales											
1945	—	—	26 930 436	—	—	—	—	—	—	—	26 930 436
1946	—	—	26 501 398	—	—	—	—	—	—	—	26 501 398
1947	—	—	28 357 655	—	—	—	—	—	—	—	28 357 655
Comptes de dépôt											
1945	6 006	42 475	848 000	119 569	10 166	13 629	4 566	4 678	20 327	112 628	1 182 044
1946	5 972	58 355	357 016	68 669	8 593	6 720	7 980	6 771	21 083	72 568	613 727
1947	7 317	41 076	246 657	83 538	10 176	7 334	6 707	4 642	12 293	92 712	512 452
Comptes des correspondants en Suisse											
1945	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 884 381	3 884 381
1946	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 086 381	5 086 381
1947	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 034 027	6 034 027
Effets à l'encaissement											
1945	2 027	43 066	170 833	27 684	5 721	6 429	434	2 231	10 556	103 320	372 301
1946	2 466	44 855	246 653	27 524	8 509	9 357	395	2 398	9 455	138 121	489 733
1947	4 359	40 650	322 437	33 620	6 389	8 372	429	2 088	11 631	156 071	586 046
Mouvement total, addition des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1945	2 995 308	9 383 731	73 600 900	6 590 058	5 549 339	3 204 919	1 198 227	2 222 387	5 864 000	58 849 270	169 458 139
1946	3 414 259	12 919 769	76 179 834	8 814 991	7 478 436	4 148 792	1 791 196	3 142 226	7 079 958	84 474 342	209 443 803
1947	3 949 159	15 206 306	87 534 671	10 196 853	9 472 013	4 973 787	2 915 330	3 385 915	7 747 823	104 985 752	250 367 609
Chambres de compensation											
1945	—	386 107	152 464	315 003	247 384	—	—	49 310 ⁴⁾	73 505	604 026	1 827 799
1946	—	573 040	175 318	487 892	349 437	—	—	68 770 ⁴⁾	91 226	721 966	2 467 649
1947	—	859 936	200 468	678 027	431 452	—	—	81 384 ⁴⁾	116 353	864 393	3 232 013

¹⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

²⁾ Y compris les rescriptions remises par la Confédération.

³⁾ Y compris l'or à l'étranger.

⁴⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	1914 22 Janvier	4	28	4½	189
15 Août	5	84	5½	84	19 Févriér	3½	161	—	—
7 Novembre	5½	70	6	70	30 Juillet	4½	1	5½	1
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	31 Juillet	5½	3	6	3
23 Janvier	4½	28	5	28	3 Août	6	38	7	38
20 Février	4	28	4½	28	10 Septembre	5	113	6	14
19 Mars	3½	322	4	441	24 Septembre	—	—	5½	99
1909 4 Février	3	252	—	—	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
3 Juin	—	—	3½	133	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
14 Octobre	3½	28	4	28	3 Octobre	5½	322	6	917
11 Novembre	4	56	4½	56	1919 21 Août	5	595	—	—
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
24 Février	3	161	—	—	11 Août	4	203	5	203
4 Août	3½	49	4½	84	1922 2 Mars	3½	168	4½	168
22 Septembre	4	35	—	—	17 Août	3	331	4	331
27 Octobre	4½	70	5	70	1923 14 Juillet	4	831	5	831
1911 5 Janvier	4	42	4½	42	1925 22 Octobre	3½	1 624	4½	1 624
16 Février	3½	224	4	224	1930 3 Avril	3	98	4	98
28 Septembre	4	350	4½	350	10 Juillet	2½	196	3½	196
1912 12 Septembre	4½	77	5	77	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
28 Novembre	5	259	5½	259	1933 8 Février	—	—	2½	814
1913 14 Août	4½	161	5	161	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre	2	78	3	78
					26 Novembre	1½	4 053 ¹⁾	2½	4 053 ¹⁾

¹⁾ Jusqu'au 31 décembre 1947.

Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions ³⁾	Obligations	Total		
en millions de francs										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4
1941	2 878,5	—	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0
1942	3 565,2	—	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2
1943	4 172,7	—	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4
1944	4 554,1	—	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6
1945	4 777,0	—	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6
1946	4 949,9	—	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2
1947	5 256,2	—	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440. —; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435,555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639,13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869,80.

²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger réunis.

de la Banque depuis 1907

Situation au 31 décembre

Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Total du bilan	Année
				Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants		
en millions de francs			%	en millions de francs				
12	13	14	15	16	17	18	19	20
10,5	3,8	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	243,8	1907
8,2	6,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	292,9	1908
28,4	10,8	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	386,0	1909
35,0	10,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	421,0	1910
18,9	16,5	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	419,3	1911
19,2	7,1	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	451,0	1912
16,1	6,4	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	429,9	1913
14,7	9,3	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	589,2	1914
29,0	8,1	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	608,7	1915
18,2	6,8	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	735,1	1916
18,0	7,3	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	908,7	1917
28,1	8,6	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	1 239,0	1918
36,1	6,6	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	1 298,2	1919
35,0	5,9	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	1 273,1	1920
27,2	6,5	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	1 224,7	1921
18,9	9,8	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	1 224,3	1922
30,0	8,6	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	1 166,4	1923
38,6	6,8	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	1 107,5	1924
34,4	6,6	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	1 075,1	1925
33,6	6,4	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	1 087,6	1926
34,6	9,2	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	1 147,5	1927
40,6	19,0	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	1 236,4	1928
40,2	5,4	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	1 288,9	1929
32,7	104,0	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	1 391,9	1930
25,6	37,9	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	2 659,5	1931
15,7	50,8	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	2 743,5	1932
19,9	27,7	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	2 309,7	1933
19,2	52,5	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	2 179,2	1934
26,7	44,9	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	1 887,4	1935
14,2	15,9	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	3 505,9	1936
11,4	30,7	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	3 902,3	1937
9,6	90,9	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	4 081,0	1938
16,6	80,9	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	3 501,8	1939
20,0	87,8	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	3 727,7	1940
15,8	69,6	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	3 880,6	1941
16,3	63,9	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	4 226,4	1942
14,2	64,5	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	4 597,2	1943
13,9	64,2	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	4 868,6	1944
27,5	62,1	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	5 266,5	1945
51,7	52,7	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	5 499,8	1946
68,6	48,4	4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	5 932,1	1947

³⁾ Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux seulement; y compris, de 1921 à 1929, les rescriptions sans intérêts de la Confédération. Ces rescriptions ont été remises à la Banque en couverture de la différence entre la valeur métallique et la valeur nominale des pièces

de 5 francs en argent des autres pays de l'ancienne Union monétaire latine qui sont comptées dans l'encaisse métallique.

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et l'avoir à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, l'avoir à l'étranger y est compris, l'avoir à vue sur l'étranger en est éliminé.

Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ²⁾	Rescriptions ²⁾	Obligations	Total		
	en millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4,93
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3,73
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3,22
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3,51
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3,70
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4,20
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4,81
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4,34
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4,50
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4,50
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4,50
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4,75
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5,32
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5,00
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4,44
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3,39
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3,47
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4,00
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3,90
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3,50
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3,50
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3,50
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3,50
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2,89
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2,03
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2,00
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2,00
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2,00
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2,33
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2,30
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	1,50
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1,50
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1,50
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1,50
1941	2 347,3	—	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1,50
1942	3 390,6	—	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1,50
1943	3 774,4	—	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1,50
1944	4 384,3	—	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1,50
1945	4 691,1	—	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1,50
1946	4 818,0	—	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1,50
1947	5 129,9	—	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	1,50

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440. —; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger réunis.

de la Banque depuis 1907

Moyennes annuelles

Avances sur nantissement	Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse ³⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Année
						Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants	
en millions de fr.	%	en millions de francs			%	en millions de francs			
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
0,6	5.43	9,6	3,2	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	1907
2,5	4.23	8,5	9,0	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	1908
4,4	3.89	6,3	8,0	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	1909
5,9	4.30	28,8	12,2	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	1910
7,0	4.20	22,4	12,5	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	1911
12,2	4.70	10,9	11,1	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	1912
15,7	5.31	11,2	9,3	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	1913
20,1	5.13	10,4	11,7	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	1914
16,9	5.00	23,6	8,9	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	1915
17,7	5.00	13,6	7,8	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	1916
28,3	5.00	13,4	7,6	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	1917
36,4	5.37	17,6	9,7	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	1918
38,7	6.00	21,4	7,7	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	1919
32,3	6.00	27,6	6,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	1920
41,9	5.44	20,2	5,8	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	1921
49,1	4.39	21,9	8,6	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	1922
49,1	4.47	18,4	8,9	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	1923
66,6	5.00	25,5	7,1	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	1924
48,6	4.90	21,7	7,1	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	1925
45,6	4.50	19,1	6,5	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	1926
48,6	4.50	24,6	6,5	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	1927
62,8	4.50	22,3	6,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	1928
61,3	4.50	24,9	3,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	1929
42,2	3.89	20,4	59,9	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	1930
45,2	3.03	15,1	85,8	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	1931
45,8	3.00	9,7	40,6	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	1932
53,1	2.55	12,0	61,7	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	1933
75,0	2.50	10,3	46,9	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	1934
87,6	3.17	11,2	55,7	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	1935
63,8	3.30	8,7	42,4	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	1936
32,3	2.50	6,6	17,9	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	1937
22,7	2.50	6,0	74,4	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	1938
36,4	2.50	7,5	93,2	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	1939
66,8	2.50	8,5	86,2	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	1940
25,4	2.50	7,5	73,5	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	1941
19,4	2.50	7,1	66,3	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	1942
16,7	2.50	7,4	64,8	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	1943
17,0	2.50	7,6	64,3	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	1944
19,6	2.50	9,3	63,8	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	1945
36,3	2.50	13,3	58,8	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	1946
59,7	2.50	16,8	50,8	3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	1947

³⁾ Jusqu'en 1931, les rescriptions y sont comprises.

⁴⁾ Ce poste n'était pas calculé séparément avant 1932.

⁵⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et l'avoir à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, l'avoir à l'étranger y est compris, l'avoir à vue sur l'étranger en est éliminé.

Mouvement

Année	Caisse 1)	Devises 2)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Remises à l'encaisse- ment
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 3)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
en millions de francs				jours	en millions de francs					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	64,5
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	131,0
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	286,5
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	360,9
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	399,4
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	454,8
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	483,3
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	323,5
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	276,5
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	254,0
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	266,3
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	381,2
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	420,6
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	477,2
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	371,8
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	293,9
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	358,4
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	459,2
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	433,0
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	430,4
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	488,9
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	593,3
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	589,0
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	549,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	628,6
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	584,1
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	511,2
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	467,0
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	320,5
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	296,6
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	287,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	272,5
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	307,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	283,9
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	322,3
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	406,7
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	386,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	341,5
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	372,3
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	489,7
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	586,0

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

2) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué: jusqu'en 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers est compris dans celui des comptes de correspondants en Suisse (col.12).

de la Banque depuis 1907

Mouvement

Comptes des correspondants en Suisse ⁴⁾	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes pour les accords de clearing et de paiements	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁵⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	6,4	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	37,5	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	44,0	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	40,4	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	46,5	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	16,0	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	12,4	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	15,6	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	5,6	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	8,3	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	6,8	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	4,4	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	2,9	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	6,7	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	6,5	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	7,4	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	4,5	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	4,0	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	27,3	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	7,3	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	12,8	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	72,5	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	37,5	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	309,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	449,9	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	58,8	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	88,0	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	52,5	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	119,9	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	215,4	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	31,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	102,4	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	118,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	22,0	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	24,0	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	15,3	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	4,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	4,9	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	7,0	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	17,4	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	11,5	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947

⁴⁾ Jusqu'en 1930, seules les rescriptions de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux sont indiquées.

y est compris; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

⁵⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers

⁵⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

Tab. IV

Résultats des opérations

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises ²⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse, des comptes de chèques postaux, etc. ³⁾	Produit des fonds publics ⁴⁾	Commissions ⁵⁾	Divers	Intérêts aux administrations fédérales et aux comptes de dépôt	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 979	1 977	—	—	—	117	1 563	738	496	69	20	473	4 509
1909	1 304	1 303	—	—	—	158	1 098	337	360	116	29	444	2 958
1910	2 502	2 490	—	—	—	247	1 270	1 084	481	69	5	1 415	4 243
1911	2 315	2 267	—	35	—	302	1 628	866	527	87	19	1 313	4 431
1912	3 430	3 233	—	183	—	568	1 117	396	479	125	22	705	5 432
1913	2 994	2 868	—	110	—	830	1 849	454	407	149	18	841	5 860
1914	5 292	4 472	427	371	—	1 046	1 208	487	527	192	19	426	8 345
1915	5 458	2 264	3 014	168	—	840	÷ 421	1 096	418	259	9	323	7 336
1916	5 874	939	4 872	51	—	920	2 470	1 520	382	321	12	288	11 211
1917	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	900	1 474	366	458	8	475	12 357
1918	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	1 120	1 553	520	695	140	25	16 769
1919	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	999	1 734	552	656	192	163	22 259
1920	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	3 996	4 164	446	619	189	187	22 879
1921	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 715	833	1 387	677	117	333	18 170
1922	4 492	848	3 575	55	—	2 070	4 640	1 288	747	752	130	497	13 622
1923	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	2 839	1 126	770	627	87	473	13 095
1924	3 606	3 246	175	175	—	3 323	909	1 617	609	525	137	867	9 859
1925	1 841	1 199	551	85	—	2 403	4 273	1 527	704	653	188	252	11 337
1926	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	4 927	1 098	543	539	249	267	11 572
1927	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	4 775	1 784	485	621	315	390	13 126
1928	4 240	2 970	995	271	—	2 821	5 222	496	475	578	393	468	13 757
1929	4 149	2 862	994	287	—	2 738	6 402	550	339	539	289	373	14 633
1930	1 658	972	422	258	—	1 675	7 646	468	1 359	727	287	778	13 042
1931	997	611	250	116	—	1 384	6 941	316	831	789	310	328	11 240
1932	517	300	91	89	16	1 375	4 660	197	2 240	662	340	310	9 681
1933	713	214	100	108	268	1 400	3 626	144	2 391	930	251	204	9 251
1934	1 338	256	606	117	338	1 926	3 529	119	1 203	698	234	217	8 830
1935	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 630	169	1 374	677	100	186	9 500
1936	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 562	145	1 270	736	170	219	9 133
1937	365	108	22	56	165	818	5 904	55	1 272	737	193	171	9 173
1938	523	259	159	23	67	571	10 429	46	2 445	673	95	181	14 601
1939	1 153	323	692	41	82	895	4 857	59	2 511	475	198	147	10 001
1940	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 454	75	3 087	546	146	132	11 520
1941	1 513	783	520	23	114	642	6 503	56	2 555	634	122	134	11 891
1942	1 210	853	138	19	108	484	9 294	48	2 183	669	146	133	13 901
1943	1 365	963	335	10	18	419	7 098	49	2 269	568	82	137	11 713
1944	1 241	959	198	14	17	426	8 424	50	2 198	674	136	131	13 018
1945	2 232	725	1 455	14	7	480	8 550	52	2 072	624	223	130	14 103
1946	859	628	89	37	14	868	16 725	93	1 377	1 154	138	142	21 072
1947	811	517	127	108	55	1 427	10 756	147	1 515	1 899	—	175	16 380

1) Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux seulement.
2) Depuis 1928, y compris les intérêts des comptes de correspondants étrangers.
3) De 1907/08 à 1927, y compris les intérêts des comptes de correspondants étrangers.
4) Non compris les amortissements.
5) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
6) Y compris fr. 350 000 subvention au Comité international de la Croix-Rouge.
7) Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).
8) Y compris fr. 635 000 : provision pour risques non assurés. Avec les attributions effectuées de 1923 à 1927, cette provision s'élève à fr. 1 000 000.
9) Y compris fr. 570 000 de subventions au Don national suisse, à la Croix-Rouge suisse, au Comité international de la Croix-Rouge et au Bureau central de secours pour les rapatriés.

Résultats des opérations

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets, y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ¹⁴⁾	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	257	1 000	1 318	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577 ⁶⁾	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁷⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁸⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869 ¹⁸⁾	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ¹⁷⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308 ⁹⁾	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238 ¹⁰⁾	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370 ¹¹⁾	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273 ¹²⁾	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836 ¹³⁾	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 ¹⁵⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947

¹⁰⁾ Y compris fr. 150 000 de subventions au Don national suisse et au Comité international de la Croix-Rouge.

¹¹⁾ Y compris fr. 100 000 de subvention au Comité international de la Croix-Rouge.

¹²⁾ Y compris fr. 800 000 de subventions au Don suisse pour les victimes de la guerre, au Don national suisse et au Comité international de la Croix-Rouge.

¹³⁾ Y compris fr. 100 000 de subvention au Comité international de la Croix-Rouge.

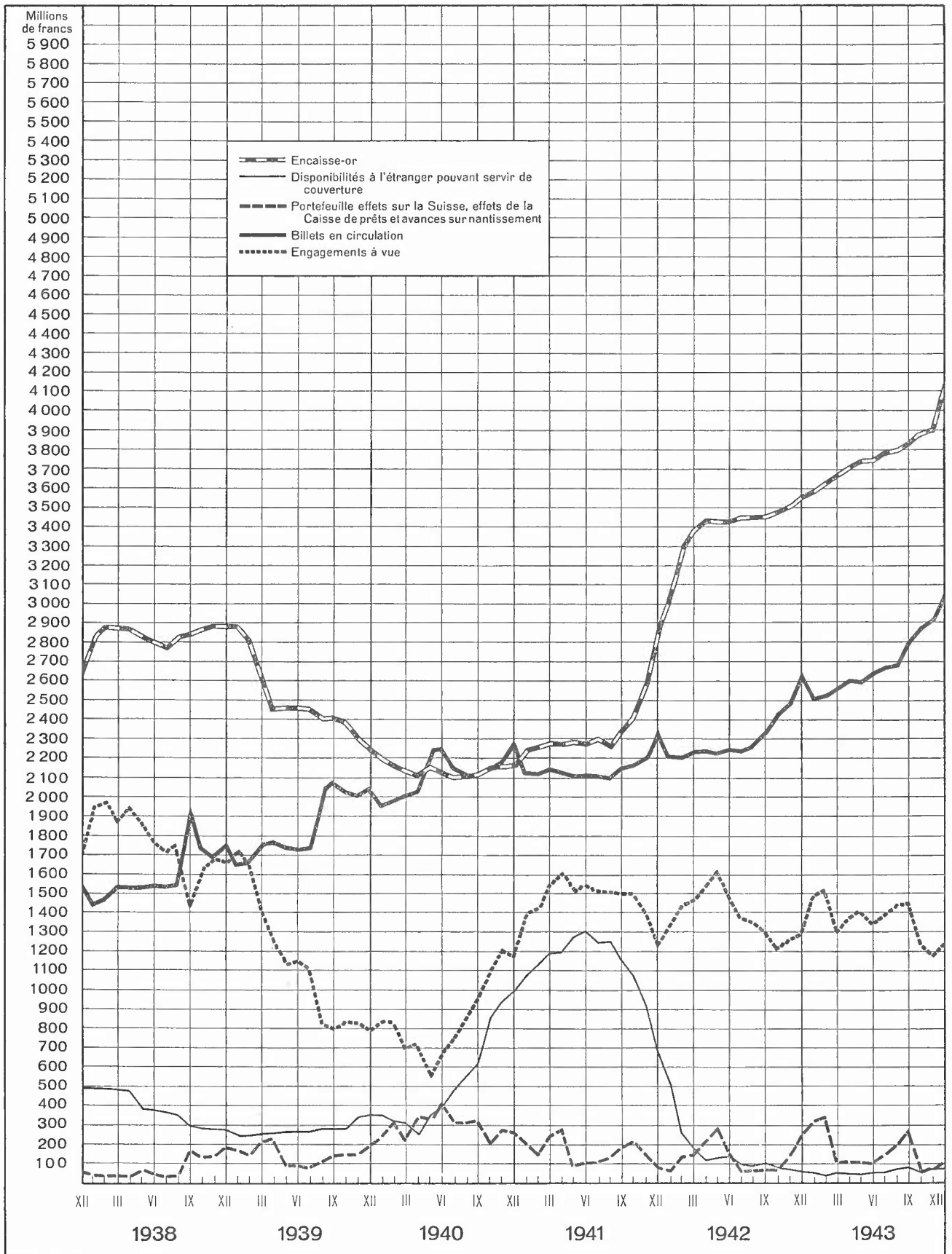
¹⁴⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/8 à 1915.

¹⁵⁾ Provision pour la stérilisation de l'or.

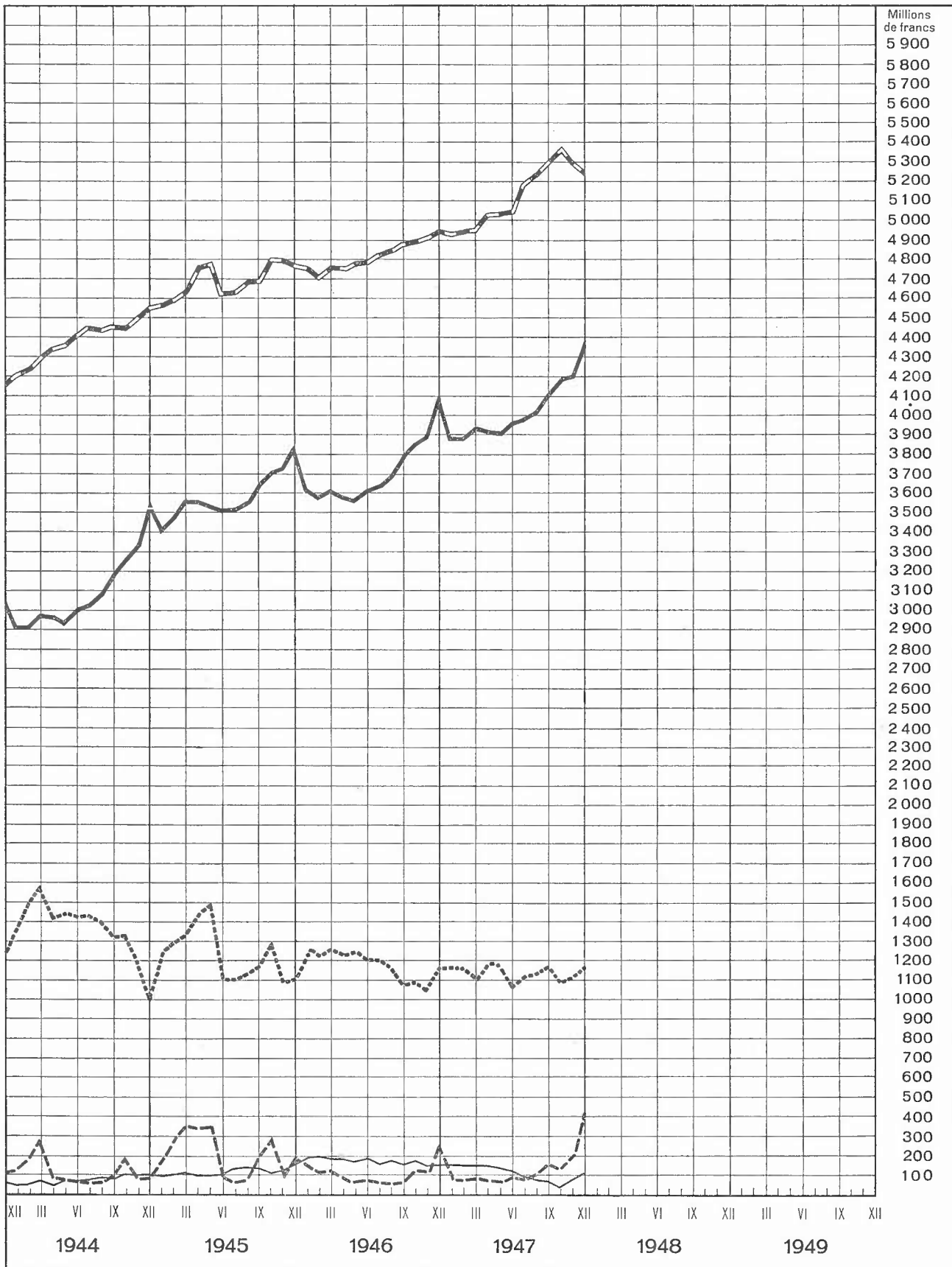
¹⁶⁾ Y compris fr. 260 000 : provision pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

¹⁷⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

La Banque Nationale Suisse



de 1938 à 1947, en fin de mois



Trafic de compensation

Année	Mouvement des Chambres suisses de compensation									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1943	18	12	5	15	9	4	10	9	82	20	24
1944	18	12	5	15	9	5	10	9	83	20	24
1945	16	11	4	13	9	5	9	7	74	18	22
1946	16	11	4	13	9	5	8	7	73	19	22
1947	16	11	4	13	9	5	8	7	73	19	22
Nombre d'effets											
1943	47 133	33 208	8 414	56 271	52 998	5 976	19 322	124 542	347 864	—	—
1944	45 808	32 318	7 225	57 313	52 625	6 302	18 338	109 402	329 331	—	—
1945	47 004	32 621	7 017	62 393	59 192	7 911	18 715	111 723	346 576	—	—
1946	60 947	34 784	8 006	97 814	65 288	8 891	19 077	128 530	423 337	—	—
1947	70 882	41 572	8 303	137 266	68 530	10 130	19 527	133 294	489 504	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1943	417 698	177 643	26 802	283 047	197 566	21 096	78 131	675 559	1 877 542	91 179	419 965
1944	346 339	151 668	21 306	242 493	197 689	22 514	74 707	604 355	1 661 071	75 103	408 033
1945	386 107	152 464	22 295	315 003	247 384	27 015	73 505	604 026	1 827 799	117 482	551 308
1946	573 040	175 318	29 424	487 892	349 437	39 346	91 226	721 966	2 467 649	154 724	762 279
1947	859 936	200 468	32 577	678 027	431 452	48 807	116 353	864 393	3 232 013	209 366	715 011
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1943	49.95	52.20	38.17	52.93	52.04	42.30	48.38	63.64	55.44	51.85	70.67
1944	51.21	54.75	40.59	54.90	50.32	38.95	43.84	60.57	54.74	49.55	65.52
1945	52.84	53.19	42.03	54.78	51.19	41.13	44.26	62.59	55.55	55.08	67.58
1946	56.62	55.72	45.62	55.54	50.33	43.68	47.91	65.49	57.39	57.14	69.37
1947	62.30	56.93	43.92	61.92	50.84	45.37	48.44	65.19	60.19	55.80	68.20

Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 31 décembre 1947

I. Présidence de l'Assemblée générale

(Période administrative 1947—1951)

M. le D^r A. Müller, conseiller national, Amriswil, président. | M. E. Renaud, conseiller d'Etat, Neuchâtel, vice-président.

II. Commission de contrôle

(Période administrative 1947/1948)

MEMBRES:

MM. G. de Kalbermatten, banquier, Sion, président.
H. de Weck, banquier, Fribourg.
A. Walti, président du conseil d'administration de la Volksbank in Reinach, Reinach.

SUPPLEANTS:

MM. D^r E. Gsell, professeur à l'Université commerciale de St-Gall, Bühler.
D^r h. c. W. Amstalden, ancien conseiller aux Etats, président de la Banque cantonale d'Obwald, Sarnen.
R. Corrodi, directeur de la Banque cantonale de Schaffhouse, Schaffhouse.

III. Conseil de banque

(Période administrative 1947—1951)

Les 15 membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*).

MM. D^r A. Müller, conseiller national, Amriswil, président.
E. Renaud, conseiller d'Etat, chef des Départements des Finances et de la Justice du Canton de Neuchâtel, Neuchâtel, vice-président.
* J. Ackermann, conseiller d'Etat, directeur des Finances du Canton de Fribourg, Fribourg.
* W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérissau.
E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève.
* W. Bloch, directeur général de la Société des Usines de Louis de Roll, président de la Banque cantonale de Soleure, Gerlafingen.
R. Bratschi, conseiller national, président de la Fédération suisse des cheminots, Berne.
Prof. P. Carry, avocat, Genève.
* S. de Coulon, conseiller national, fabricant d'horlogerie, Fontainemelon.
* G. Curchod, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.
* E. Emmenegger, conseiller d'Etat, chef du Département des Finances du Canton de Lucerne, Schüpfheim.
* E. Fischer, ancien conseiller d'Etat, Lausanne.
* D^r B. Galli, conseiller d'Etat, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du Canton du Tessin, Lugano.
V. Gautier, de la maison Pictet & Cie, Genève.
H. Giger, commerçant, Berne.
* L. Gredig-Stünzi, hôtelier, Pontresina.
J. Heuberger, directeur du service de revision de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel, St-Gall.
Prof. D^r O. Howald, directeur de l'Union suisse des paysans, Brugg.
J. Huber, ancien conseiller national, avocat, St-Gall.
F. Hug, président du Directoire commercial de St-Gall, St-Gall.
E. Hürlimann, président du conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances, Risch.

MM. P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Bâle.
* D^r A. Jöhr, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich.
D^r jur. h. c. C. Koechlin, président de la Chambre de commerce de Bâle, Bâle.
* Prof. D^r R. König, président de la Banque cantonale de Berne, Berne.
D^r R. Loretan, avocat, Sion.
U. Meyer-Boller, président de l'Union des arts et métiers de la ville de Zurich, Zurich.
M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S.A., L'Orient.
* K. Muheim, ancien conseiller national, président de la Banque cantonale d'Uri, Altdorf.
C. Müller-Munz, président central de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, Zurich.
* A. Picot, conseiller national et conseiller d'Etat, Genève.
D^r M. Rusca, avocat et notaire, Lugano.
M. Savoye, président du conseil d'administration de la Compagnie des Montres Longines, Francillon S. A., St-Imier.
D^r A. Schmid, conseiller national, membre du conseil de banque de la Banque cantonale d'Argovie, Oberentfelden.
D^r M. Staehelin, vice-président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle.
* D^r H. Sulzer, président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société anonyme, Winterthour.
* A. Vischer-Simonius, de la maison Simonius, Vischer & C^o, Bâle.
E. Weber, ancien président de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse, Erlenbach (Zurich).
J. R. Weber, conseiller aux Etats, agriculteur, Grasswil.
D^r M. Weber, conseiller national, président de la direction de l'Union suisse des coopératives de consommation, Wabern près Berne.

IV. Comité de banque

(Période administrative 1947—1951)

MEMBRES:

- MM. D^r A. Müller, Amriswil, président de par ses fonctions.
E. Renaud, Neuchâtel, vice-président de par ses fonctions.
Prof. P. Carry, Genève
F. Hug, St-Gall.
E. Hürlimann, Risch.
D^r jur. h. c. C. Koechlin, Bâle.
Prof. D^r R. König, Berne.

SUPPLEANTS:

- MM. G. Curchod, Lausanne.
J. Huber, St-Gall.
Prof. D^r O. Howald, Brougg.

V. Comités locaux

(Période administrative 1947—1951)

AARAU

- MM. A. Oehler-Wassmer, président du conseil d'administration des Usines métallurgiques Oehler & C^o, société anonyme, Aarau, président.
H. von Arx-Gresly, Olten, vice-président.
D^r O. Pfiffner, délégué du conseil d'administration de la maison « Elfa » Usine Electrochimique Francke S. A., Aarau.

BALE

- MM. P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Bâle, président.
W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S. A., Bâle, vice-président.
B. Sarasin, de la maison A. Sarasin & C^{ie}, Bâle.

BERNE

- MM. A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du Canton de Berne et de cantons limitrophes, Berne, président.
P. E. Brandt, administrateur-délégué de la maison Oméga Louis Brandt et frère S. A., Bienne, vice-président.
D^r W. Weyermann, secrétaire de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, Berne.

GENEVE

- MM. Ed. Bordier, de la maison Bordier & C^{ie}, Genève, président.
J. Lombard, de la maison Lombard, Odier & C^{ie}, Genève, vice-président.
L. Desbaillets, directeur de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, Genève.

LAUSANNE

- MM. L. Mercanton, directeur de la Société romande d'électricité, Clarens-Montreux, président.
G. Curchod, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, vice-président.
H. Mayr-Zwahlen, ing., de la maison Zwahlen et Mayr, Prilly-Lausanne.

LUCERNE

- MM. J. Bühler, de la maison Importation de vins, Scherer & Bühler S. A., à Meggen, Lucerne, président.
J. Moser, directeur de la Fédération d'associations agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, vice-président.
K. Bucher, conseiller national, secrétaire de la Chambre de commerce de Lucerne et de l'Union lucernoise du commerce et de l'industrie, Lucerne.

LUGANO

- MM. W. Simona, industriel, Locarno, président.
F. Wullschleger, de la maison Bariffi & Wullschleger S. A., Lugano, vice-président.
E. Brenni, ing., directeur de la Società Anonima Tanini Ticinesi, à Melano, Mendrisio.

NEUCHATEL

- MM. H. Haefliger, de la maison Haefliger & Kaeser S. A., Neuchâtel, président.
H. Humbert, de la maison Jean Humbert & C^{ie}, Société Anonyme, La Chaux-de-Fonds, vice-président.
J.-L. Borel, de la maison Ernest Borel & C^{ie}, successeurs de Borel-Courvoisier, Société Anonyme, Neuchâtel.

ST-GALL

- MM. F. Hug, président du Directoire commercial de St-Gall, St-Gall, président.
C. Forster, de la maison Carl Forster & C^o, St-Gall, vice-président.
P. Markwalder, de la maison Markwalder & C^o, St-Gall.

ZURICH

- MM. H. Müller, de la maison Müller-Staub Fils, Zurich, président.
H. Sträuli-Asp, de la maison Sträuli & C^{ie}, Winterthur, vice-président.
A. Landolt, directeur de la Fabrique de Soieries ci-devant Edwin Naef S. A., Zurich.

VI. Direction générale

Membres de la Direction générale (Directeurs généraux)

MM. le D^r P. Keller, Zurich (président); D^r h. c. P. Rossy, Berne (vice-président); A. Hirs, Zurich.

Secrétariat général

Directeur de division et secrétaire général: M. E. Mosimann, Zurich.

Suppléant du secrétaire général: M. le D^r R. Erb, Berne.

Départements de la Direction générale

I^{er} ET III^e DEPARTEMENTS A ZURICH

Chef du I^{er} département: M. le D^r P. Keller, président de la Direction générale.

Suppléants: MM. le D^r W. Schwegler, le D^r R. Pfenninger, directeurs.

Directeur de division: M. le D^r E. Ackermann.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Bachmann, P. Bachmann, P. Bollmann, W. Breitenmoser, E. Colombo, H. Huber, H. Lendi, E. Maag, H. Obrist, H. Peyer, J. Rudin, J. Torgler, M. Triner, R. Unkauf, A. Weilenmann, H. Werder, M. Zangger.

Mandataires commerciaux: MM. M. Berthoud, W. Beuttner, A. Braun, D^r E. Eggmann, G. Hasler, E. Kaufmann, E. Meier, H. Nägeli, J. Perret, H. Räber, R. Reutlinger, A. Ritter, W. Schaefer, E. Schnorf, R. Sutter, R. Zuttel.

AGENCE DE WINTERTHOUR

Fondés de pouvoirs: MM. H. Graf, E. Maurer.

Mandataire commercial: M. H. Bucher.

II^e DEPARTEMENT A BERNE

Chef du département: M. le D^r h. c. P. Rossy, vice-président de la Direction générale.

Suppléant: M. le D^r R. Motta, directeur.

Directeur de division: M. le D^r J. Leemann.

Fondés de pouvoirs: MM. E. Blumer, E. Burkhardt, D^r R. Erb, A. Frischknecht, O. Gerber, O. Kunz, H. Lanz, J. Rich, D^r W. Stöcklin, H. Stricker, W. Suter, W. Zürcher.

Mandataires commerciaux: MM. E. Berger, E. Bringolf, H. Moser, Ch. Polier, W. Ruchti.

AGENCE DE BIENNE

Fondés de pouvoirs: MM. H. Weiss, E. Keller.

Mandataire commercial: M. A. Thevenon.

VII. Succursales

AARAU

Direction locale: M. A. Henny, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. S. Hügi, A. Küng.

Mandataires commerciaux: MM. W. Enz, W. Schaffner.

BALE

Direction locale: M. B. Fisch, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. J. Hablützel, A. Probst, E. Wüthrich.

Mandataires commerciaux: MM. U. Burry, R. Meyer.

GENEVE

Direction locale: M. M. Compagnon, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. Ch. Erb, G. Pfister, J. Terrier.

Mandataires commerciaux: MM. P. Martin, Ch. Mazour, Ch. Vuichoud.

LAUSANNE

Direction locale: M. R. Virieux, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Andrié, Ph. Béguin, R. Béroud.

Mandataires commerciaux: MM. F. Dupont, O. Grec, A. Michod.

LUCERNE

Direction locale: M. le D^r F. Jenny, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. W. Güdel, A. Pajarola, A. Ruf.

Mandataires commerciaux: MM. A. Birrer, H. Landolt, G. Sidler.

LUGANO

Direction locale: M. R. Rossi, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Canonica, G. Gaggini.

Mandataires commerciaux: MM. R. Ghiringhelli, G. Steiger.

NEUCHATEL

Direction locale: M. L.-M. de Torrenté, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Berger, Ch. Jequier, M. Matthey.

Mandataires commerciaux: MM. A. Pittet, E. Thomet.

AGENCE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Fondés de pouvoirs: MM. R. Zintgraff, R. Hügli.

Mandataire commercial: M. J. Henny.

ST-GALL

Direction locale: M. W. Kobelt, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Keller, A. Steinmann, E. Zellweger.

Mandataires commerciaux: MM. E. Lüscher, R. Siegrist.